

# MADAGASCAR

## REVUE DU PRESSE SEPTEMBRE 2012

### SOMMAIRE

<b>LA CRISE POLITIQUE .....</b>	<b>1</b>
▶ <b>Mise en œuvre de la feuille de route, préparatifs électoraux, amnistie .....</b>	<b>1</b>
Préparatifs électoraux .....	2
Mise en œuvre de l'amnistie - Conseil de Réconciliation Malagasy (CRM) .....	5
▶ <b>Vie des partis, retour de Marc Ravalomanana, tentatives de médiation, relations Eglises/pouvoir .....</b>	<b>6</b>
Vie des partis, opposition, perspectives de retour pour Marc Ravalomanana .....	6
Tentatives de médiation malgache-malgache .....	9
Eglises et pouvoir politique .....	10
▶ <b>Médiation internationale, SADC .....</b>	<b>11</b>
▶ <b>Diplomatie.....</b>	<b>11</b>
<b>DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....</b>	<b>13</b>
▶ <b>Procès a connotation politique, détenus « politiques ».....</b>	<b>13</b>
▶ <b>Journées du 26 janvier et du 7 février 2009.....</b>	<b>14</b>
▶ <b>Condition carcérale, expatriations .....</b>	<b>14</b>
▶ <b>Enfance, santé, éducation .....</b>	<b>15</b>
▶ <b>Médias, liberté d'expression, affaire Free FM.....</b>	<b>16</b>
▶ <b>Phénomène <i>dahalo</i>, affaire Remenabila, insécurité, autodéfense .....</b>	<b>16</b>
Insécurité rurale, dahalo.....	16
Autres manifestations de l'insécurité.....	26
▶ <b>Gouvernance, justice .....</b>	<b>26</b>
<b>ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>28</b>
▶ <b>Conflits sociaux.....</b>	<b>28</b>
▶ <b>Ressources minières, exploitations illicites, EITI, accaparement des terres .....</b>	<b>29</b>
▶ <b>Trafics de bois précieux.....</b>	<b>32</b>
▶ <b>Situation économique, coopération, accords commerciaux, environnement, divers.....</b>	<b>34</b>

## LA CRISE POLITIQUE

### ▶ Mise en œuvre de la feuille de route, préparatifs électoraux, amnistie

**15/09 - Le Comité de Suivi et de Contrôle de la feuille de route (CSC) se met en place, un an jour pour jour après la signature de ce document qui l'instituait.** Il est placé sous la houlette du pasteur retraité de l'Eglise luthérienne de Madagascar (FLM), Péri Rasolondraibe, assisté par deux vice-présidents, l'ancien ministre Velompanahy Aristide et Rakotonirina Charles. « *Nous n'allons pas jouer aux gendarmes qui vont sanctionner qui que ce soit et dénoncer tout de suite ceux qui ne la [feuille de route] respectent pas à la SADC. On en arrivera peut-être à ce stade quand on aura épuisé tous les recours possibles* », a déclaré son président. « *On a encore fort à faire dans la quête de l'apaisement politique et sur les engagements de la communauté internationale* », a reconnu ministre Velompanahy Aristide. *La Gazette* doute de l'efficacité de cette nouvelle entité pour remettre les récalcitrants dans le droit chemin.

**18/09 - « Un an après la signature de la feuille de route, c'est la cacophonie, c'est l'arrogance humiliante ou l'agressivité verbale », écrit Tribune.** La feuille de route a ravivé les mésententes. Beaucoup d'articles sont sujets de discorde et en raison de leur caractère vague, les rôles et responsabilités à la tête de l'exécutif sont mal définis, l'installation des institutions de la Transition a été perçue comme précipitée, avec le plus souvent un parfum de forcing et d'unilatéralisme. La consensualité et l'inclusivité prônées par la feuille de route ne sont pas observées. En face, on se félicite que les institutions de la transition soient sur pied et fonctionnent, les sièges répartis entre tous les signataires et associés de la feuille de route. On fait valoir que les sièges réservés aux personnalités de la mouvance Zafy sont inoccupés, celle-ci se refusant à désigner ses représentants. On interpelle la communauté internationale en lui reprochant de ne pas respecter ses engagements. Malgré tout, le cheminement vers les élec-

tions se poursuit, nonobstant la crise sociale qui s'aggrave, l'insécurité préoccupante, les défis lancés au pouvoir par les dahalo dont le « *rayon d'action* » s'élargit, la poursuite des exportations de bois précieux.

**27/09 - Des représentants de 7 des 10 entités signataires de la feuille de route ont entamé des discussions pour rechercher les voies et moyens de surmonter les blocages à son application.** Le parti TGV et les mouvances Ravalomanana et Zafy n'ont pas répondu à l'appel du « *Groupe d'éclaireurs de contact* » (GEC) formé de parlementaires. Unanimes quant au constat de l'existence de ces blocages, les participants se déclarent favorables à l'instauration d'un dialogue malgacho-malgache, comme les y encourage la SADC mais ils sont partagés entre deux solutions : l'amendement de la feuille de route ou l'amélioration du texte existant. Des réunions seront organisées au sein de chaque entité avant un nouveau rendez-vous entre les principaux responsables.

### Préparatifs électoraux

**01/09 - Les experts électoraux nationaux tendent la main à la CENIT.** Le groupe s'était distingué récemment en maintenant, contre l'avis des experts internationaux, que les législatives pouvaient être organisées avant la fin de cette année. Pragmatique, il a finalement décidé d'accompagner la CENIT dans les préparatifs des processus électoraux. Il propose la mise en place « *d'un mécanisme de prévention de conflits et de préservation de la paix sociale* », une entité qui serait en charge de la conscientisation des citoyens et particulièrement des candidats, en vue de mettre en exergue « *une culture d'acceptation des résultats* ». Les experts internationaux seraient prêts à soutenir cette initiative. Les experts nationaux soulignent que la réalisation d'un scrutin fiable nécessite une éducation citoyenne aux principes démocratiques. Ils militent pour la poursuite de l'opération carte d'identité nationale, le recours accru aux technologies et proposent l'adoption d'une loi sur le financement de la campagne. A noter que la COI propose de faire éditer les bulletins uniques à Maurice, sur financement proposé par l'Australie. L'initiative est vivement critiquée par *La Gazette*, qui suspecte le secrétaire général de la COI de vouloir faire profiter son pays de la manne australienne. Le secrétariat général de la COI précise que c'est le conclave organisé par le CENIT fin juillet qui a constaté que « *compte tenu des délais et des besoins de sécurisation du processus, les imprimeries malgaches n'étaient pas en mesure d'assurer l'impression. Le secrétaire général de la COI avait alors souligné que l'imprimerie gouvernementale de Maurice pouvait également assumer cette responsabilité, sujette bien entendu aux approbations des gouvernements mauricien et australien* ».

**03/09 - Serge Zafimahova du Club Développement et Ethique : « La CENIT a le devoir de justifier les 71 millions de dollars qu'elle demande auprès de la communauté internationale; transparence oblige ».** Sur les 15 millions de dollars qui seraient nécessaires dans un premier temps, seuls 3 ou 4 millions ont été débloqués, preuve que la communauté internationale est encore réticente, ce qui perdurera tant que la réconciliation nationale et l'apaisement politique ne seront pas assurés, estime-t-il. Le président du CDE juge qu'il est possible, avec l'enveloppe de 71 millions sollicitée, de doter chacun des 15.000 Fokontany de matériels biométriques pour le recensement des électeurs. Un choix technique s'impose rapidement. Mais il est nécessaire également d'investir dans l'éducation à l'utilisation du bulletin unique.

**Le CDE ne s'explique par pour quelle raison l'impression des bulletins uniques serait confiée à un imprimeur mauricien.** Les imprimeurs malgaches se sont invités dans le débat et ont fait savoir que malgré le temps imparti et l'ampleur de la tâche, ils sont à même de pouvoir garantir la bonne exécution des travaux. La mouvance Ravalomanana fait savoir qu'elle se méfierait de la sincérité du vote si ces documents sont imprimés à l'étranger. Les experts électoraux des Nations Unies avaient proposé initialement de les faire imprimer en Afrique du Sud.

**Vyvato Rakotovo, secrétaire général du TIM : la candidature d'Andry Rajoelina est « naturelle ».** « *Personnellement, je trouve naturelle sa propre candidature à la magistrature suprême. Le 'ni...ni' est un des ces scénarii farfelus élaborés pour nous submerger de débats stériles* », a-t-il avancé. « *Le pays a plus que jamais besoin d'apaisement et de sérénité en vue des élections, et non de nouvelles crises, le bon sens et la conscience dictent que le retour de Ravalomanana dans l'immédiat n'apportera que du désordre* », juge Vyvato Rakotovo. Le secrétaire général du TIM, parti fondé par Marc Ravalomanana, avait confirmé début juillet le divorce du parti avec son fondateur. « *Le parti est fait pour l'intérêt de la population et non pour servir une personne. Tiako i Madagasikara a son statut et œuvre dans cette directive contrairement à la mouvance Ravalomanana où tout est focalisé sur une personne* » avait-il expliqué.

**Mouvance Ravalomanana : les détracteurs du « ni... ni... » se font entendre.** Ils continuent de soutenir le retour de leur leader et la possibilité pour lui de s'aligner au départ de la présidentielle. Le président du Congrès, Mamy Rakotoarivelo, a fait le déplacement au Magro de Behoririka pour confirmer cette position aux partisans de l'ancien chef de l'Etat. Dans une déclaration, l'ancienne sénatrice Eliane Naika affirme que la SADC « *ne s'est pas prononcée sur l'éventualité d'un tel schéma. Elle s'est contentée de dire que le Sommet [des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC] a procédé à son examen suite aux vues exprimées par la vaste majorité des parties malgaches qui soutiennent que la candidature éventuelle d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana aux élections à venir serait de nature à accroître l'instabilité politique et, ainsi, à peser sur la sécurité, la paix et la stabilité* ».

dans la région. Aucune décision sur la candidature ou non du président Ravalomanana n'a été prise au cours de ce Sommet ». La SADC « réitère son appel à la levée de toutes les entraves tendant à bloquer son retour au pays de façon à lui permettre de jouir pleinement de tous ses droits y compris la possibilité pour lui de se présenter à la prochaine présidentielle », rappelle-t-elle.

**04/09 - Pas de financement extérieur sans accord politique.** Les représentants locaux du Système des Nations Unies estiment qu'un accord politique entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina devrait être signé pour que la communauté internationale donne son feu vert au déblocage des fonds alloués pour l'organisation des élections.

**05/09 - Les préparatifs électoraux handicapés par la question financière.** Alors qu'approche le début de la période de recensement selon le calendrier établi par la CENIT, la question financière revient au centre des débats. Et la conjoncture politique ne facilite pas la tâche des responsables de l'institution. Le premier ministre affiche pourtant sa sérénité : «*la question du report des scrutins n'est pas encore à l'ordre du jour*», affirme-t-il, tout en reconnaissant que la question du financement pour 2012 est un réel problème. À cela s'ajoutent les conditionnalités posées par la communauté internationale de la part des acteurs politiques. «*Certains financements sont bloqués, dans l'attente de la contrepartie malgache*» note la primature. Selon des sources concordantes, «*le retard pris par la signature du projet de document est conditionné par l'environnement politique, en particulier de la part de l'ancien président et du président de la Transition*». Les deux protagonistes n'ont pas trouvé de terrain d'entente à propos de leur candidature et la communauté internationale semble encore privilégier la solution du «*ni...ni*». Le seul point qui semble acquis est la prise en charge financière de l'impression des bulletins par les gouvernements mauricien et australien. La CENI et les experts des Nations Unies n'ont pas encore entamé le recensement électoral, les 40 milliards Ar nécessaires n'étant pas encore rassemblés. Le processus électoral semble décoller très difficilement et des états-majors politiques commencent à s'interroger sur le respect du calendrier électoral.

**12/09 - Les commissaires électoraux des régions Anosy et Androy rassurent l'opinion sur la faisabilité d'un recensement crédible correspondant au délai déterminé par la CENIT.** L'insécurité qui prévaut dans le Sud inquiète en effet les partisans de la réalisation d'une élection l'année prochaine. L'atmosphère sociale risque de retarder les préparatifs qui devraient se dérouler dans un contexte apaisé.

**13/09 - Le processus électoral dépend de l'officialisation par la Transition de son engagement financier.** Les bailleurs de fonds traditionnels, incarnés par l'UE, attendent de connaître le montant de cette contribution afin de décider du niveau de leur engagement. La signature du Projet d'appui au cycle électoral malgache (Pacem, anciennement Prodoc), une étape cruciale pour la suite du processus, dépend de cet engagement financier de la partie malgache. Sa signature est prévue début octobre. Cette étape devrait en appeler une autre, dénommée «*basket found*», opération visant à se répartir entre partenaires la somme à allouer. En attendant, l'UE a confirmé sa participation pour un montant de 2 millions d'euros, à débloquent très prochainement, ainsi que 15 autres pour la fin de l'année ou début 2013. La Confédération helvétique a promis 130.000 euros dès 2012, la France 1.2 million d'euros. La somme prévue de 71 millions d'euros pour toutes les élections de l'année 2013, revue aux environs de 68 millions sans les communales remises à plus tard, serait encore loin d'être réunie.

**Les 8 membres de la Chambre électorale spéciale au sein de la HCC seront connus très prochainement.** Le poste de président a déjà octroyé à Jean Michel Rajaonarivony, président de la HCC. Ce seront pas moins de 800 magistrats qui vont élire 8 de leurs pairs. Certains magistrats dénoncent le flou et le peu de médiatisation qui entourent l'organisation de ce scrutin. La Cour électorale spéciale a pour attribution la proclamation des résultats des premières élections présidentielles et législatives.

**14/09 - La Transition et la CENIT programment une réunion pour discuter de la contribution malgache.** Un montant serait déjà arrêté. «*Cette réunion sera nécessaire pour lever certaines rumeurs, et mettre un terme à la polémique. (...) Elle va surtout aider la CENIT à expliquer certaines choses. Mais comme ce budget avancé n'a pas été élaboré par la seule CENIT, nous demandons la participation des experts internationaux*», déclare Fano Rakotondrazaka, rapporteur général de la CENIT. Léonidas Tezapsidis, ambassadeur et représentant résident de l'UE, a appelé «*les autres membres de la communauté internationale mais aussi l'État et le peuple malgache (...) à plus de participation*».

**L'opération de recensement des électeurs en vue de réviser la liste électorale débutera début octobre et durera un mois.** À cet effet, une formation de plus de 23.000 agents recenseurs est programmée dans tout le pays.

**17/09 - Eric Wong, chargé d'affaires américain, renvoie la question du « ni...ni » à la partie malgache. Les Etats-Unis vont participer à l'organisation des élections.** Cette déclaration ne serait pas fortuite, Washington préférant, depuis un certain temps, ne pas trop se mettre en avant sur la question électorale. Sa position rejoint celle de la communauté internationale en général et de quelques pays européens en particulier, dont la France. S'agissant de la contribution aux élections, l'ambassade n'a pas encore précisé qu'elle en serait la nature (finan-

cière, logistique, technique ou encore humaine). Les Etats-Unis ne remettent pas en cause la position qui est la leur depuis 2009. « *Il ne faut pas oublier qu'un coup d'État a été fait à Madagascar* », a rappelé le diplomate, avançant des « *questions de principes* » déjà mises en avant par un conseiller auprès de l'ambassade lors de sa visite aux auditeurs du CEDS. Les organes de presse proches de l'opposition font une autre lecture des déclarations du chargé d'affaires en affirmant que les États-Unis n'apporteront aucun soutien au processus électoral.

Profitant de son intervention sur *radio Antsiva*, Eric Wong a tenu à préciser que l'exposition de fossiles de dinosaures malgaches aux Etats-Unis est conforme à l'accord conclu entre les deux pays en 1993. Il réfute toute tentative malhonnête de son pays et condamne la récente mise sous scellée de fossiles en partance pour les Etats-Unis.

**21/09 - Les USA dénoncent une nouvelle fois le non-respect des libertés fondamentales et conditionnent leur participation au processus électoral.** En marge de la cérémonie de lancement du site Web de l'USAID, le conseiller en Communication et aux Affaires culturelles de l'ambassade des Etats-Unis, Brett Bruen, a fait part de son point de vue concernant la crise. Il rappelle que « *les critères d'éligibilité pour l'AGOA n'est pas seulement la tenue d'une élection mais il faut aussi un régime respectant la démocratie... Il faut que le gouvernement dirige le pays conformément à ce qui correspond à nos attentes, notamment en terme de respect des droits de l'homme. (...) Nous attendons un respect effectif des droits fondamentaux, un respect sans condition de la liberté d'expression et de la liberté de presse, l'arrêt du harcèlement contre les acteurs politiques issus de l'opposition et l'implication de toutes les entités protagonistes au processus de sortie de crise en cours* ». Et d'ajouter que son pays n'est pas prêt, pour cette raison, à s'impliquer dans l'organisation des élections.

**22/09 - Les États-Unis opposés à la candidature d'Andry Rajoelina.** « *Nous sommes convaincus que ceux qui sont au pouvoir, qui font les règles et qui cherchent à gérer les élections, ne doivent pas participer à celles-ci. Les bénéficiaires des interventions militaires et des coups d'État ne devraient pas, en fait, définir les règles pour la succession à la tête du gouvernement* », a déclaré Johnnie Carson, secrétaire d'État adjoint en charge de l'Afrique. « *Toutes les personnes qui s'intéressent à la contestation de la présidence devraient être autorisées à contester librement dans le cadre de ces élections* », a-t-il avancé, comme un appel du pied à l'opposition. Les Etats-Unis s'alignent ainsi sur la charte de l'UA. Il reste à savoir si la critique se limite à la tête de l'exécutif ou s'applique aux autres membres du gouvernement. Selon l'ambassade, l'annonce de Johnnie Carson sur l'éligibilité des responsables étatiques « *fait référence à la feuille de route, à savoir la démission de tout dirigeant qui aspire à être candidat* ». Elle avance que la déclaration du responsable de l'administration américaine ne fait obstacle à aucune autre candidature, une position quelque peu différente du « *ni...ni* » qui prévaudrait au sein de la communauté internationale. Les États-Unis semblent suggérer un accord politique sous supervision internationale pour régler la question des candidatures aux élections et vouloir remettre sur le tapis la question de la justice sous la transition. Or, la feuille de route stipule dans son article 45 le respect de la souveraineté de la justice malgache et de ses décisions. Lanto Rakotomavo, présidente du parti TGV, n'est pas surprise par la position américaine. « *Les États-Unis ne sont pas l'unique grand pays au sein de la communauté internationale. Ils n'ont pas à dicter ceux qui peuvent se présenter aux élections et ceux qui ne le peuvent pas* », a rétorqué la vice-présidente du CST. Elle n'a pas non plus caché son irritation concernant la qualification de « *coup d'État* » donnée à l'accession d'Andry Rajoelina au pouvoir. La déclaration de Johnnie Carson intervient au moment où Andry Rajoelina tente une opération de lobbying aux Nations Unies, à l'occasion de l'Assemblée générale à laquelle il participe.

**18/09 - Le conseil des ministres limite la participation de l'Etat à 8 millions de dollars, sur les 68 millions jugés nécessaires pour organiser les scrutins de 2013.** Cette somme devrait être insérée dans le Projet d'appui au cycle électoral de Madagascar (Pacem), dont la signature est attendue pour la fin du mois. Cette somme ne serait dédiée qu'à quelques volets. La présidente de la CENIT évoque les dépenses de fonctionnement et la rémunération des personnels non permanents. Elle servira également à « *régler les antécédents de la première CENI* ». Andry Rajoelina fait remarquer que les partenaires étrangers ont encore à apporter de 51 millions de dollars pour remplir le « *Basket Fund* ». Il se dit néanmoins confiant dans le respect des engagements pris par la communauté internationale mais précise que « *la communauté internationale ne peut imposer à la partie malgache ses méthodes, en ce qui concerne les fonds que l'État malgache va apporter. Nous devrions réussir à réduire ce budget de 50 %, puis que nous ne sommes pas obligés de nous conformer aux coûts imposés par les experts internationaux* », a-t-il souligné. Certains acteurs s'indignent de la modicité de la participation de l'Etat, dont le montant est inférieur à celui inscrit dans la loi de finances. Ernest Razafindrabe, président du KMF/CNOE demande au parlement de faire respecter son vote. « *Un quelconque report des dates des élections ne doit même pas effleurer l'esprit de tout un chacun, étant entendu que ceci décevrait le peuple malgache* » a d'ailleurs souligné la présidence, en réplique à ceux qui doutent de la possibilité de maintenir le calendrier électoral en raison des difficultés de financement et de l'absence d'accord politique entre les deux protagonistes.

**Jean-Eric Rakotoarisoa, professeur à l'université d'Antananarivo, se dit « sceptique » quant à la tenue des élections en 2013,** rapporte *RFI*. Pour lui, la feuille de route ne possède pas les outils permettant de régler le conflit entre le président de la Transition et l'ancien président. « *En substance, deux articles de cette feuille de route se battent en duel, l'un impose le retour « sans conditions de Marc Ravalomanana », l'autre, la poursuite des procé-*

dures judiciaires contre lui. Le paysage politique reste toujours complètement clivé. Depuis la signature de la feuille de route, l'Etat semble avoir deux têtes, le président de la Transition et le premier ministre de consensus, deux têtes qui ne se parleraient quasiment plus. », analyse le site.

**Le Père Alain Thierry Raharison de la commission « Justice et Paix » déplore n'avoir jamais été consulté par la CENIT**, pas plus que par l'ancienne CENI, alors que « l'organisation d'une élection fait partie de notre mission », affirme-t-il. Il déclare : « *Justice et Paix* » est prête à donner la main notamment pour l'éducation citoyenne dans le processus électoral. Concernant l'utilisation du bulletin unique lors des futures élections, une grande campagne d'éducation civique doit être effectuée. En effet, tout ce qui est en rapport avec le budget et les finances n'a jamais été transparent à Madagascar depuis des lustres ».

**25/09 - Financement du processus électoral : le Pacem (Projet d'appui au cycle électoral à Madagascar, précédemment dénommé Prodoc), imposé par les Nations Unies, fait l'objet de vives critiques.** La partie malgache conteste le contenu du document qui lui a été imposé « avec insistance », selon les termes de la présidente de la CENIT. Le ministre des Finances condamne ses « imprécisions », ses « incohérences », ses « observations non fondées qui semblent déjà annoncer un échec du processus », l'« absence de valorisation et d'inscription de toutes les contributions du gouvernement malagasy dans le processus électoral depuis la CENI, l'omission du traitement financier des parties avancées par l'État malagasy ». Selon lui, le document présente trop de suspicions envers l'État. Un comité technique sera mis en place pour proposer des amendements avant signature.

**25/09 - Tantely Andrianarivo : « Les conditions pour la tenue des élections ne sont pas encore réunies ».** Une appréciation que l'ancien premier ministre partagerait avec Didier Ratsiraka. Il exige l'instauration immédiate d'un climat politique apaisé. « Il est désormais temps de procéder à la réconciliation nationale », affirme-t-il. A cet effet, il opte pour une médiation dirigée par les chefs d'Eglises membres du FFKM. « La réélection de l'ancien président Marc Ravalomanana à la vice-présidence de la FJKM ne devrait pas constituer un blocage », a-t-il soutenu.

**27/09 - Béatrice Atallah : « Le report des élections relève des décisions politiques ».** La présidente de la CENIT tient à rassurer l'opinion sur le fait que les dates des élections fixées avec les Nations Unies ne devraient pas faire l'objet de report. Elle affirme que sur le plan technique les opérations suivent leur cours mais elle rappelle que c'est aux politiques d'assurer la mise en œuvre des mesures d'apaisement, condition nécessaire à la tenue des élections. **La Cour Electorale Spéciale (CES) chargée de statuer sur les contentieux électoraux n'est pas encore en place.** Les administrateurs civils contestent sa composition car ils n'y seront pas représentés. **Un retard est constaté dans la mise en place de la commission spéciale auprès de la Cour Suprême qui aura à décider des bénéficiaires de l'amnistie.** Or, nombreux sont les politiciens qui ont besoin d'être amnistiés pour pouvoir se présenter. **La lenteur avec laquelle la SADC traite le dossier Madagascar inquiète** nombre d'observateurs. La mission de la Troïka chargée d'évaluer les conditions de sécurité autour du retour de Marc Ravalomanana n'est pas encore arrivée alors qu'il n'a, en fait, que jusqu'au 11 octobre pour rentrer au pays. La communauté internationale se voit également reproché de ne pas mettre beaucoup d'empressement à apporter son concours financier.

**28/09 - L'UE attend davantage d'engagement de la part de l'État dans le financement des préparatifs des élections. Une remise en cause du calendrier n'est pas à écarter.** Des cacahuètes. Le mot a été lâché par Leonidas Tezapsidis, ambassadeur de l'UE, pour qualifier le financement débloqué par le gouvernement. D'après le diplomate, les fonds accordés sont très loin de pouvoir permettre de démarrer les préparatifs des grosses activités dont, entre autres, le recensement et la confection de la liste électorale. La partie malgache devra montrer davantage de volonté et au plus vite, **au risque d'entraîner la remise en question du calendrier électoral.** Il doute fort que le pouvoir ait autant de difficultés financières qu'il le prétend, alors qu'Andry Rajoelina promet d'acquérir un hélicoptère gros porteur pour l'armée dont la valeur est estimée à 12 millions de dollars. La presse ajoute que l'on peut également citer d'autres projets de prestige, dont le financement demeure opaque, parmi lesquels les hôpitaux manara-penitra et le Temple du Rugby. C'est un avertissement clair que l'UE lance à l'endroit des autorités de la part de l'un des plus importants partenaires financiers de Madagascar. L'enjeu en est la reconnaissance internationale des futurs scrutins. Le diplomate parle de la nécessité de « l'appropriation » par les Malgaches de leurs futurs scrutins. « Je pense que l'État devrait montrer davantage d'engagement pour une chose aussi vitale que les élections pour sortir le pays de la crise au plus vite », affirme-t-il.

### **Mise en œuvre de l'amnistie - Conseil de Réconciliation Malagasy (CRM)**

**01/09 - Apaisement, réconciliation : impatience du ministre des Relations avec les institutions.** D'après Victor Manantsoa, le processus de réconciliation devrait pouvoir être bouclé avant le 8 novembre et l'apaisement instauré avant la fin de l'année 2012 pour parvenir à des élections libres, crédibles et transparentes. Le ministre fait part de son impatience de voir le CRM (Conseil de Réconciliation Malagasy ou FFM - Filankevitry ny Fampihavanana Malagasy) et la Commission spéciale auprès de la Cour suprême débiter leurs travaux. Les candidats à la

présidentielle devront en effet résider physiquement à Madagascar 6 mois avant la date du scrutin. Victor Manantsoa lance un appel au financement de la création et l'opérationnalisation du CRM par la communauté internationale.

**05/09 - Le comité préparatoire de la mise en place du CRM dévoile son calendrier.** La mise en place du CRM devrait être bouclée pour le 20 septembre ont annoncé les co-présidents du comité préparatoire, Paul Ramino des Raiamandreny Mijoro, Lalao Randriamampionona de la CNOSC et Albert Ramarolahy du FINONA. La question du retour des exilés politiques sera traitée entre le 25 octobre et le 7 novembre, les travaux relatifs à l'amnistie des faits politiques de 2002 à 2009 devront être achevés le 24 octobre. Le comité se dit déterminé à mener à bien sa mission, en dépit de l'absence de financement pour la mise en œuvre du processus de réconciliation et le fonctionnement du CRM. Le FFKM à été invité à intégrer le processus.

**14/09 - Des membres de la société civile mettent en cause la neutralité du comité préparatoire de la mise en place du CRM.** L'Union Nationale Malgache des Droits Humains (UNMDH) lance des critiques acerbes contre la CNOSC, les Raiamandreny mijoro et le Finona qui composent ce comité. Elle craint que ces trois entités soient à la fois juge et partie et se répartissent les sièges à pourvoir. L'UNMDH leur demande d'apporter des éclaircissements sur les procédures de nomination des membres du CRM et d'ouvrir le comité de sélection aux autres organisations et associations de la société civile. Le FFKM devrait impérativement être impliqué.

**18/09 - La question de la représentativité des genres s'invite au CRM.** Plusieurs personnalités connues de la société civile, réputées pour leur combat en faveur de l'équité des genres, mettent la pression sur le comité préparatoire de cette institution de la Transition. Leur requête est dénommée « *Ainga 30-50* ». « *Nous exhortons toutes les femmes du pays à se porter candidat pour le CRM, mais avant cela, nous demandons la parité genre déjà dans le comité de sélection* », déclarent ces personnalités, parmi lesquelles on remarque le nom d'Irène Rabenoro, ambassadrice auprès de l'UNESCO.

**22/09 - Marcel Miandrisoa, chef de la délégation Zafy, exprime son « total désaccord » concernant le processus de réconciliation nationale** qui doit être initié par le CRM en cours de création.

**24/09 - Le CRM ne rassure pas et donne l'impression de tergiverser.** Les animateurs du comité préparatoire à sa mise en place ont confirmé que le processus actuel pourra connaître un certain retard par rapport au calendrier. Le délai de présentation des candidatures a été prolongé. Le comité se heurterait à l'afflux de candidatures (près de 1000) et à des retards de transmission. Le CRM entend ne pas se limiter à la seule réconciliation des acteurs majeurs de la crise. « *Bien sûr Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana seront à réconcilier mais pas seulement eux. Ils ne vont pas résoudre les maux qui minent les Malgaches actuellement, particulièrement par rapport aux acteurs politiques* », a prévenu l'un des animateurs, faisant allusion à « *cing fléaux qui minent la société malgache* ». Le CRM serait ainsi amené à « résoudre » le « *problème de la décentralisation, de la disparité géographique des richesses naturelles du pays, de la dépendance à la communauté internationale, notamment à la SADC, des fraudes électorales et de la mauvaise gouvernance* », d'après le pasteur Paul Ramino. Le CRM pourrait alors examiner des dossiers historiques, dépassant toutes les frontières spatio-temporelles. Une ambition qui paraît à beaucoup hors d'atteinte en si peu de temps. En l'état actuel, le CRM a à sa disposition une enveloppe de 80 millions Ar, qui n'atteint pas la moitié du budget qui serait nécessaire et la contribution de la communauté internationale se fait attendre.

**28/09 - Le comité de sélection des futurs membres du CRM est sur pied. Le secret absolu entoure l'identité de ses 28 membres.** Les trois co-présidents du comité préparatoire entendent prévenir les pressions qui pourraient s'exercer. « *Désormais, nous n'agissons plus, et attendons comme tout citoyen lambda, les résultats de leur conclave* », a expliqué Lalao Randriamampionona. Le comité préparatoire passe ainsi la main au comité de sélection, composé de le comité de sélection est composé de 28 dont 24 issus des 22 régions et en majorité issus des 3 entités de la société civile (CNOSC, Raiamandreny mijoro et Finona).

## ► Vie des partis, retour de Marc Ravalomanana, tentatives de médiation, relations Eglises/pouvoir

### Vie des partis, opposition, perspectives de retour pour Marc Ravalomanana

**04/09 - Les enfants de Philibert Tsiranana se chamaillent.** La désignation de Fetison Rakoto Andrianirina, ancien chef de délégation de la mouvance Ravalomanana à la tête du parti PSD (Parti Social Démocrate de Madagascar), auparavant sous la houlette de Ruffine Tsiranana, fait des vagues. Pierre Tsiranana, président du parti PFDM (Parti Fort de Madagascar), qui se prétend « *gardien du temple* » du PSD, fustige le parti - auquel il n'appartient pas - et ses nouveaux dirigeants. « *Nous n'acceptons pas qu'une personne totalement étrangère au PSD devienne président de ce parti* », a-t-il souligné, ajoutant qu'il est inadmissible qu'un président de parti soit mis en place sans même qu'un congrès n'ait eu lieu. Philippe Tsiranana, secrétaire général adjoint du PSD version

Ruffine Tsiranana, qui réside en France, est lui aussi monté au créneau et a déposé une requête en annulation contre le nouveau PSD dirigé par Fetison Rakoto Andrianirina, en application de la loi sur les partis. Les descendants de Philibert Tsiranana considèrent-ils le PSD comme leur patrimoine propre ? Toujours est-il que la désignation de Fetison, transfuge de la mouvance Ravalomanana, à la tête du PSD de Ruffine Tsiranana ne convainc pas ceux qui se disent les héritiers de la 1ère République. Cette nomination controversée renforce les liens entre le parti et la mouvance Ravalomanana.

**04/09 - Une forte délégation du TIM rencontre Marc Ravalomanana en Afrique du Sud.** Parmi eux : Mamy Rakotoarivelo (président du Congrès et SG du TIM), Pierrrot Botozaza (vice-premier ministre et membre du bureau politique du TIM), Roland Ravatomanga (ministre de l'Agriculture), Olga Ramalason (ministre du Commerce) et Me Hanitra Razafimanantsoa (vice-présidente du CST). Pour *Midi*, il s'agit de préparer le retour de l'ancien président, à échéance de trois ou quatre mois, « *suivant les recommandations du Sommet des chefs d'Etat de la SADC* ». Ce déplacement des ténors du TIM intervient quelques jours après la mission d'évaluation effectuée par les hauts responsables de la sécurité de la Troïka. Arrivée en catimini et partie dans la plus totale discrétion, elle aurait conclu que le climat politique est favorable au retour au pays de l'exilé d'Afrique du Sud, d'après le quotidien pro-Ravalomanana.

**06/09 - Mamy Rakotoarivelo dément les rumeurs selon lesquelles Marc Ravalomanana ne serait plus le bienvenu en Afrique du Sud** et qu'il se serait enfui ou en instance de départ pour le Swaziland. A noter qu'un dispositif de sécurité a été mis en place à l'aéroport d'Ivato, sans doute en raison de rumeurs indiquant que l'ancien président et son épouse devaient débarquer avec les responsables de la mouvance Ravalomanana de retour de leur mission en Afrique du Sud. Les passagers n'ont pu quitter l'appareil qu'après une fouille effectuée par les forces de l'ordre. En fait, la mission en terre africaine a surtout porté sur une réorganisation interne du TIM. Etant « *momentanément libre* », l'ancien président reprend la direction de son parti. Le congrès national du parti se tiendra à son retour au pays.

**Mamy Rakotoarivelo : « le "ni...ni" est une manœuvre seychelloise et mauricienne ».** Le président du Congrès et chef de délégation de la mouvance Ravalomanana a révélé que « *seuls 2 des 14 chefs d'Etat ayant participé au Sommet de la SADC des 17 et 18 août ont voté pour le concept du «ni...ni». Il s'agit du président seychellois et du ministre mauricien des Affaires étrangères. Les 12 autres ne voyaient aucun inconvénient à ce que ce soit les Malgaches eux-mêmes qui décident* ». Le retour de Marc Ravalomanana au pays pourrait intervenir d'ici le 18 octobre si l'on se réfère aux propos de Mamy Rakotoarivelo. Son retour aurait été confirmé par les dirigeants de la SADC lors de leur Sommet de Maputo, sous réserve de l'évaluation de la situation à conduire par l'organisation régionale dans les 30 à 60 jours après la réunion de Maputo c'est-à-dire au plus tard d'ici le 18 octobre.

**07/09 - Marc Ravalomanana : pas de retour sans feu vert de la SADC.** « *Aucune date précise quant au retour du président Marc Ravalomanana à Madagascar n'est avancée jusqu'à présent. Toutefois, ce qui est sûr, il rentrera avant le mois de décembre pour pouvoir se présenter aux présidentielles. Quoi qu'il en soit, son retour attendra l'aval de la SADC avec laquelle il a été en concertation depuis quelques jours* », confie Zafilahy Stanislas, membre de la mouvance. Il rappelle que l'ancien président vient de briguer la présidence du TIM. « *Il prépare son retour et sa candidature. Les Malgaches en sont d'ailleurs impatients* », a-t-il affirmé. Le TIM Raharinaivo Andrianantoandro, qui collabore avec le régime depuis 2010, a fait savoir qu'il s'oppose au retour de Marc Ravalomanana à la présidence du parti qu'il a fondé en 2001.

**11/09 - Le SG du ministère de la Justice s'est rendu en Afrique du Sud pour une « mission professionnelle ».** Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, laisse entendre qu'il aurait pu profiter de son voyage pour discuter de Marc Ravalomanana avec des responsables de la SADC et avec le gouvernement sud-africain.

**12/09 - Vers la confiscation du passeport de Marc Ravalomanana et son assignation à résidence ?** Le procès opposant, devant la justice sud-africaine, l'ancien président et les victimes de la fusillade du 7 février connaît un nouveau rebondissement. Le journal sud-africain *Sunday Independent* a publié un article intitulé « *Les tentatives sournoises de Rajoelina pour empêcher son rival* ». L'article révèle que « *cette semaine, le tribunal de la province du Gauteng (Grand Nord) a rendu une ordonnance qui aurait pour effet d'empêcher le retour de l'ancien président malgache exilé (...), en demandant la confiscation de son passeport* », permettant ainsi de l'assigner à résidence et de limiter ses déplacements. Le journal écrit que « *le dirigeant de Madagascar [allusion à Andry Rajoelina] est accusé d'utiliser sournoisement les tribunaux sud-africains pour empêcher son rival (...) de retourner à Madagascar, pour lui faire face aux élections présidentielles* ». Brian Currin, conseiller juridique de Marc Ravalomanana, confirme l'information et accuse Andry Rajoelina d'être derrière cette décision visant à faire obstacle à son retour avant la date butoir pour pouvoir se présenter à la présidentielle. Il va tenter de la faire annuler. L'ordonnance n'a pas été signifiée à l'intéressé, qui n'a donc pas eu l'opportunité de s'y opposer. Les 6 victimes présumées des tirs, qui ont déposé la demande d'ordonnance, ont également présenté une demande de dommages et intérêts. Mamy Rakotoarivelo souligne que Marc Ravalomanana est toujours en possession de son passeport. Il parle d'une « *manipulation de communication* » orchestrée par le régime de Transition.

**David Erleigh, l'avocat représentant l'AV7 en Afrique du Sud, accuse Marc Ravalomanana d'avoir tenté de faire assassiner Andry Rajoelina et d'autres responsables étatiques le 7 septembre.** Il fait référence à de supposés contacts téléphoniques entre l'ancien président et les présumés auteurs du projet, arrêtés dans une tentative de vol d'armes au Régiment d'appui et de soutien (RAS). Marc Ravalomanana a adressé une missive à la SADC pour dénoncer ces allégations qualifiées de « *scandaleuses, diffamatoires et dénuées de toute vérité* ». Il déclare : « *Je demande à la Troïka de la SADC à prendre des mesures appropriées pour assurer la mise en œuvre de la feuille de route modifiée, et des résolutions du Sommet de Maputo* ». Interrogé, l'ambassadeur d'Afrique du Sud répond : « *La Justice sud-africaine est une justice indépendante. Cela signifie que le gouvernement sud-africain n'interfère jamais dans les décisions de justice* ».

**21/09 - Sur décision de la justice sud-africaine, l'ancien président ne peut plus quitter Johannesburg,** où il vit depuis 3 ans. Son passeport lui a été confisqué. La décision est entrée en vigueur le 12 septembre, selon *Jeune Afrique*. « *C'est une tentative désespérée, malhonnête et malveillante visant à empêcher Marc Ravalomanana de retourner à Madagascar pour se présenter à la prochaine élection présidentielle* », dénonce Me Brian Currin, son avocat. L'offensive juridique de l'association AV7, soutenue par les partisans d'Andry Rajoelina, n'est pas anodine. Jusqu'à présent, l'Afrique du Sud était, avec les États-Unis, l'un des derniers soutiens de poids de Marc Ravalomanana sur le plan diplomatique, rappelle le magazine. « *En l'attaquant dans son pays d'accueil, on l'affaiblit* », juge un proche du président de la Transition. Pretoria rappelle que la justice sud-africaine est indépendante. De fait, le soutien de l'Afrique du Sud à l'ancien président a perdu de sa force depuis longtemps. « *Depuis deux ans au moins, les autorités montrent des signes d'agacement à son égard* », note un diplomate. En dépit de ces dispositions contraignantes, Marc Ravalomanana ne compte pas se retirer de la course à la magistrature suprême. Pour pouvoir y participer, il devrait regagner le pays avant le 11 octobre sous peine d'être disqualifié. Plusieurs études et sondages effectués par instituts spécialisés confirmeraient sa victoire aux prochaines présidentielles, se plaisent à annoncer ses soutiens.

**Le GTT international estime que si une telle décision judiciaire venait à être appliquée, elle serait lourde de conséquence pour Madagascar.** Elle entraînerait non pas l'apaisement et la réconciliation tant recherchés, mais au contraire une amplification des tensions existantes dans un environnement socio-économique déjà très chaotique. Dans son communiqué, le GTT mentionne que « *conscients et respectueux de la souveraineté de la justice sud-africaine, il ne s'agit point pour nous de critiquer la décision dans sa forme mais plutôt l'esprit et l'intention qui ont animé opportunément les plaignants à engager leur action* ». La SADC, en tant qu'organisation garante de l'application de la feuille de route, doit mettre d'urgence en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour permettre dans les plus brefs délais le retour de Marc Ravalomanana, écrit l'organisation de la diaspora.

**26/09 - Marc Ravalomanana libre de ses déplacements en Afrique du Sud ?** *Ma-Laza* rapporte qu'à en croire le compte-rendu d'une délégation de la diaspora malgache en France venue lui rendre visite, Marc Ravalomanana est toujours traité en sa qualité de chef d'État par les autorités sud-africaines. Il peut également se déplacer librement entre les villes sud-africaines, contrairement à certaines affirmations. Il a indiqué qu'il prendrait lui-même en main son retour à Madagascar pour participer à la présidentielle. Une déclaration qui intervient à 15 jours de la date butoir pour son arrivée au pays afin que sa candidature soit recevable. Marc Ravalomanana compte beaucoup sur le Sommet de la SADC des 7 et 8 octobre mais la possibilité pour la SADC d'intervenir contre une décision de la cour souveraine de Gauteng s'avère être une autre problématique, estime *Tananews*.

**14/09 - 40.000 signatures poussent Raymond Ranjeva à s'impliquer dans la résolution de la crise.** « *Répondant aux souhaits des signataires de l'appel, et dans le respect de son offre de service pour une transition neutre, le professeur Raymond Ranjeva a accepté l'appel des signataires* », indique un communiqué. 35.000 signatures supplémentaires seraient en cours d'acheminement, en provenance de toutes les régions. Raymond Ranjeva réitère son engagement : « *mettre un terme à cette situation dans le respect du droit international et la nécessité d'instaurer une enquête internationale portant sur la matérialité des faits constitutifs de la crise malgache ; afin d'éviter, pour l'avenir, la répétition de telles actions de prise de pouvoir par la force, condamnées par le droit international* ». « *L'idée n'est pas d'œuvrer pour une réconciliation de personnes mais une conciliation des projets* », précise-t-il, tout en critiquant la Transition : « *On a la certitude que toutes les institutions de la Transition ont failli à leur mission depuis la présidence en passant par les organes de délibération, d'ailleurs non représentatifs* », fustige-t-il. L'ancien recteur de l'université d'Antananarivo évite cependant de préciser son projet et son calendrier.

**17/09 - 40 000 nouvelles signatures ont été recueillies et ont été présentées à Raymond Ranjeva par divers groupements syndicaux** qui fustigent l'actuelle gouvernance : l'autorité de l'État est partie en éclat et l'anarchie règne, affirment-ils. Ses partisans soulignent que ce recueil de signatures a été constaté par huissiers.

**18/09 - Les fédéralistes veulent apporter leur contribution.** Issus des 22 régions, ils préparent pour les 28 et 29 septembre une conférence nationale qui se tiendra dans la capitale. 1.600 participants y sont attendus, parmi lesquels des opérateurs économiques, des notables et des formations politiques. Objectif : mettre en œuvre une vraie réconciliation et apporter des améliorations à la feuille de route. Selon le coordonnateur national, Rakotomanant-

soa Rémi, cette initiative entre dans le cadre du délai de 30 à 60 jours accordé par la communauté internationale pour évaluer la situation. Selon Henri Lecacheur, l'un des leaders de la Confédération nationale des entités fédéralistes (CNEF), l'insécurité qui sévit dans le Sud ne relève plus d'actes de banditisme des dahalo. Pour lui, ce phénomène a des mobiles politiques : faire régner la terreur pour introduire des armes. Les risques de guerre civile ne sont pas à négliger et l'intervention armée n'est pas la solution, juge-t-il.

Les congressistes ont émis des suggestions multiples. La mouvance Zafy, menée par l'ancien président de la République, semble cependant avoir réuni les suffrages autour de son idée de **mettre un terme à la présente Transition pour en bâtir une nouvelle «plus inclusive et consensuelle»**. Le mouvement fédéraliste s'interroge cependant sur la méthode pour parvenir à ses fins, les plus déterminés envisageant de nouvelles manifestations de rue. « *Le bras de fer entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana prend en otage Madagascar tout entier. Adopter une nouvelle structure étatique comme le fédéralisme qui est en fait une décentralisation renforcée permettra de limiter à Antananarivo les dégâts de ce bras de fer. La réconciliation entre les deux principaux protagonistes de la crise s'avère impossible. Il n'est pas encore trop tard de chercher une autre voie pour sortir de la crise* », estime le coordonnateur. Kotomanantsoa Remi Lion cherche à rassurer : « *Pour le moment, nous n'avons pas une vision tribaliste. Par contre, nous réclamons un traitement égalitaire entre les 22 régions ou les 6 provinces de l'île. Par exemple, la province de Toamasina doit jouir des avantages fournis par l'implantation du projet Ambatovy. Ce qui n'est pas le cas. L'argent versé par Sherritt va directement à Antananarivo. C'est pour vous dire que le centralisme ne favorise pas le développement des autres provinces* ». Selon Zafy Albert, l'insécurité ambiante est due, certes, à la prolifération des dahalo tant sur les routes que dans nos zones rurales, mais surtout aux «dahalo à col blanc». « *Les dirigeants de la Transition sont des Crésus* », a-t-il avancé, dénonçant des hommes politiques qui s'organisent pour s'enrichir. L'insécurité et les trafics seraient la conséquence de ce mercantilisme qui a pénétré les plus hautes sphères de l'Etat. Le processus de réconciliation telle que mené actuellement est contraire aux valeurs et principes malgaches, a-t-il affirmé. La loi d'amnistie exclura certaines personnalités, tandis que les tenants du régime n'auront pas à répondre de leurs actes. Sur le plan de l'organisation des élections, il fustige le maintien de personnalités complices des « *hold-up* » électoraux. Les résolutions adoptées composées seront transmises à la SADC et au FFKM.

**20/09 - La mouvance Ravalomanana demande le remplacement de la ministre de la Décentralisation, Ruffine Tsiranana, issue de ses rangs.** Le motif invoqué est « *la mauvaise gestion du ministère, telle qu'elle est constatée par les responsables des collectivités décentralisées, les cadres du ministère eux-mêmes, ainsi que la mouvance* », ce qui « *nuît à l'image du gouvernement et de la mouvance* », précise le courrier adressé au président de la Transition. Andry Rajoelina demande 3 noms à la mouvance pour remplacer la ministre. Il insiste sur le respect de l'équilibre de genre et de l'équilibre régional, conformément à la feuille de route, ce qui placerait la mouvance Ravalomanana dans l'expectative. Guy Rivo Randrianarisoa, l'unique personnalité proposée en remplacement de Ruffine Tsiranana, a décliné l'offre. Pour *Ma-Laza*, la demande d'éviction est la manifestation des conflits internes à la mouvance Ravalomanana. Il serait reproché à la ministre de n'avoir pas su protéger les intérêts de la mouvance au sein du gouvernement, ainsi que la nomination de Fetison Rakoto Andrianirina à la tête du PSD. La demande n'aurait pas été débattue au sein de la mouvance, l'intéressée parle de « *fait accompli* » et refuserait de laisser son portefeuille. Des cadres et des fonctionnaires avaient initié une pétition pour réclamer le départ de Ruffine Tsiranana. Le document contenant les signatures avait été remis à la mouvance Ravalomanana. Des élus locaux avaient également procédé de la même manière.

**La ministre des Mines, Daniella Randriafeno, serait également sous le coup d'un possible remplacement.** A noter enfin que le ministère de l'Environnement est toujours en attente de son locataire après le limogeage du Dr Joseph Randriamiandrisoa, le premier ministre continuant à assurer l'intérim. Un peu moins d'un an après sa formation, le gouvernement pourrait donc voir sa composition changer, non au niveau des entités qui le constituent, mais en ce qui concerne les titulaires. Si le remplacement de la ministre des Mines venait à s'opérer, un problème se poserait dans la mesure où Daniella Randriafeno avait officiellement été nommée sur le quota de la mouvance Zafy, qui continue de boycotter les institutions transitoires. Pour rappel, la feuille de route stipule qu'« *en cas de révocation d'un membre du gouvernement, il sera remplacé par un autre membre de son groupe de provenance politique* ».

**24/09 - Didier Ratsiraka indemnisé à hauteur de 120 millions Ar à titre de paiement de ses indemnités de retraite depuis 2002.** Après son départ en exil en juillet 2002, les droits de l'ancien président n'ont pas été honorés par son successeur et rival Marc Ravalomanana. *Ma-Laza* s'interroge sur la signification d'une telle décision. Si pour certains hommes politiques, la mise en œuvre de la feuille de route réclamait une telle initiative, d'autres voient dans la décision la preuve de relations occultes entre Andry Rajoelina et l'ancien chef de l'État, que l'opposition à Marc Ravalomanana rapprocherait.

### **Tentatives de médiation malgache-malgache**

**01/09 - Naissance d'une nouvelle plateforme de citoyens engagés, d'intellectuels, de cadres de l'administration publique, d'anciens parlementaires et d'opérateurs économiques.** Sans renier expressément le processus de la feuille de route, cette entité appelle des forces vives nouvelles à se retrouver dans un nouveau

dialogue malgache-malgache. Parmi les personnalités qui la composent : Elysée Ratsiraka coordonnateur et porte-parole (ancien ministre de l'Énergie de la Transition et frère cadet de l'ancien président), Alexandre Beranto (ancien ministre et ancien conseiller de l'ancien premier ministre Camille Vital) et d'anciens ministres. Revenant sur les origines de la crise de 2009, la plateforme cite : le non respect des droits fondamentaux (liberté d'expression, liberté d'entreprise, de culte, de droit à la différence), et déséquilibre des pouvoirs, déséquilibre du développement régional, atteinte à l'intégrité de l'armée, mauvaise gouvernance (confusion entre biens privés et biens publics, enrichissement personnel, braderie du patrimoine national, népotisme...). Des maux qui évoquent d'après eux certaines dérives de la Transition. Elysée Ratsiraka estime que la feuille de route qui se veut inclusive a exclu deux catégories de non-signataires : ceux qui ne veulent pas de la feuille de route, dont Didier Ratsiraka que les médiateurs internationaux supplient pourtant de rejoindre les institutions de la Transition, et ceux qui ont été purement et simplement écartés du processus.

**27/09 - Le pasteur Lala Rasendrasina évoque la médiation du FFKM comme étant sur de bons rails. Il écarte toujours une éventuelle coopération avec les médiateurs.** Le FFKM n'abandonne pas l'idée d'organiser sa propre médiation. « *Il n'y a aucune relation entre notre médiation et celles de la SADC et du CFM, ou autre entité de la Transition [Comité de suivi et de contrôle de l'application de la feuille de route ou CSC] pour une médiation commune* », annonce le pasteur. « *Nous ne pourrions pas faire la même chose (...) d'ailleurs, nous ne toucherons pas les élections* », a-t-il précisé, évoquant au passage la différence de légitimité entre le passé de ces entités et le FFKM « *qui est présent depuis des siècles* ». Le suspens sur les propositions du FFKM serait une fois de plus la conséquence de différences de points de vue des quatre chefs d'Eglise. Le parti TGV a d'ores et déjà fait savoir qu'il était opposé à toute initiative qui ne se situerait pas dans le cadre de la feuille de route. Aucun représentant de la FFKM ne figure es-qualité dans les rangs des multiples institutions de la Transition, du CRN au CSC.

### Eglises et pouvoir politique

**01/09 - La réélection du tandem Rasendrasina-Ravalomanana à la tête de la FJKM semble avoir sonné la fin de la médiation que devrait reprendre le FFKM.** La SADC avait pourtant laissé entendre récemment qu'elle comptait sur elle pour initier un dialogue malgache-malgache. Ce choix se relève finalement mauvais compte tenu des choix effectués par le synode de Manakara. Les grands électeurs de cette assemblée ne pouvaient ignorer qu'en reconduisant Marc Ravalomanana au poste de vice-président laïc leur choix aurait une signification politique. Or on sait que la hiérarchie catholique reste proche du président de la Transition, lui-même de confession catholique. L'archevêque d'Antananarivo, Mgr Odon Razanakolona et le père Pedro Opeka d'Akamasoa sont associés à tous les grands événements organisés par le régime. Cette divergence entre protestants et catholiques aura probablement des conséquences sur la médiation que la FFKM mènera, si elle accepte de rejouer ce rôle après l'échec subi en 2009. Il faut que le FFKM commence par régler ses divisions internes et trouve un consensus pour espérer pouvoir jouer à nouveau son rôle de « *raiamandreny* », estiment les observateurs.

**Lala Rasendrasina : le ressuscité.** Depuis les événements de l'épiscopat en 2009, le président de la FJKM s'était éloigné de la vie politique nationale. Le pasteur, qui occupe le poste de président de la FJKM depuis 2008, a été reconduit après avoir remporté 2/3 des suffrages des grands électeurs au synode de Manakara. Cette réélection marque son retour sur la scène nationale. Ce proche de Marc Ravalomanana ne manquera pas de jouer de son influence pour peser sur la scène politique. Ira-t-il jusqu'à soutenir les positions politiques défendues par son vice-président ? Pour le moment, rien ne permet de l'affirmer mais le régime a tout à craindre de la reconduite du tandem Rasendrasina-Ravalomanana à la tête des Eglises protestantes qui comptent plus de 5 millions de fidèles.

**04/09 - Le grand synode de l'église luthérienne (FLM) qui s'ouvre à Toliara doit élire les 5 nouveaux membres de son bureau central.** Selon *Midi*, les clivages politiques qui ont marqué le synode de la FJKM vont réapparaître. Le pasteur Rakoto Endor Modeste, président sortant, qui briguera son 3<sup>ème</sup> mandat, est considéré comme le candidat du camp Ravalomanana. Il aura comme concurrent direct le pasteur Trabonjy Alson, considéré comme le poulain du régime. Quelques semaines avant le début du synode, des pasteurs réputés proches de l'opposition, dans la province d'Antananarivo, ont été remplacés. La décision a été révoquée. La présence de Danois et de Norvégiens pour contrôler les opérations de vote est révélatrice des enjeux. Les participants ont exigé un vote transparent. Pour la première fois, le bulletin unique sera utilisé.

**14/09 - L'Église luthérienne risque d'entrer dans une phase de cohabitation.** La reconduction du docteur Endor Modeste à la tête de la FLM ne lui donne pas carte blanche. Il est élu à la présidence mais ses partisans n'ont pas réussi à placer leurs candidats sur les 4 autres postes à pourvoir au sein du bureau. Les anciens membres du bureau sont reconduits, dont Jean Lahiniriko, trésorier. Le pasteur Rakoto Endor Modeste était considéré comme le candidat des « *anti-Rajoelina* », rappelle *Midi*. Marc Ravalomanana lui a adressé ses félicitations.

**05/09 - Andry Rajoelina offre 20 millions Ar pour les JMJ d'Antsiranana, titre Madagate.** « *Dans le cadre de la 7ème édition des Journées Mondiales de la Jeunesse (JMJ Mada VII), qui se déroulera du 5 au 10 septembre à Antsiranana, le président de la Transition, SEM Andry Nirina Rajoelina, chef d'Etat et non moins jeune catholique,*

a offert une enveloppe financière de 20 millions Ar (...) en guise de contribution à l'organisation et à la préparation de ce rendez-vous d'environ 40.000 jeunes catholiques de Madagascar », annonce un communiqué de la présidence. Le ministre de l'Energie, Nestor Razafindroariaka et son staff ont déployés les moyens nécessaires pour que les JMJ ne subissent pas les désagréments occasionnés par le délestage, précise *La Gazette*. Andry Rajoelina a fait le déplacement. « *Je suis venu aux JMJ pour prier* ». Telles ont été ses seules déclarations à son arrivée à Antsiranana au moment où débutait le Chemin de Croix. Alors que le Sud s'embrase, Andry Rajoelina a choisi de se rendre aux JMJ dans l'extrême Nord, comme pour pouvoir s'éloigner autant que possible de la tragédie qui se déroule à l'autre bout du pays, note *Madonline*. Accompagné de plusieurs ministres, il a pris la parole au cours de la grande messe célébrée par la hiérarchie catholique de la Grande Ile.

**11/09 - Rivalités religieuses, attention danger.** D'aucuns n'ont pas hésité à interpréter le succès des JMJ d'Antsiranana comme une réponse du berger à la bergère, en étant une « *démonstration de force* » des catholiques face aux prétentions qualifiées de surdimensionnées de l'Eglise réformée, écrit *Sobika*, qui poursuit : « *Ce dangereux amalgame entre politique et religion, entretenu volontairement ou non par des politiciens de tous bords, risque de créer, dans des proportions encore difficiles à cerner, un autre clivage dans la société malgache déjà marquée par la fracture provoquée par la crise. (...) L'instrumentalisation de la foi est une arme redoutable. (...) Nul n'ignore en effet que l'un des premiers corollaires n'est autre que l'intégrisme religieux qui, lui-même, porte en son sein les germes d'un phénomène aux manifestations particulièrement dévastatrices qu'est le terrorisme. Madagascar, considéré à un certain moment comme le berceau d'un œcuménisme réussi, est en passe d'en devenir un contre-exemple et ce, par l'incurie de ceux-là mêmes qui affichent pourtant l'ambition d'en prendre les rênes* ».

## ► Médiation internationale, SADC

**04/09 - Médiation : le «*Mouvement des citoyens engagés*» (MCE) préfère la COI et l'OIF à la SADC.** Il projette d'adresser cette proposition à l'ONU. Selon les explications du coordonnateur national du MCE, l'ancien ministre Elysée Ratsiraka, la médiation de la SADC ne pourra plus résoudre la crise. Ils jugent que la COI et l'OIF sont culturellement et géographiquement plus proches de la Grande Ile. Mais le mouvement souhaite néanmoins privilégier la médiation malgache-malgache et n'acceptera pas d'ingérence extérieure : « *La COI et l'OIF ne devront être que de simples observateurs* », prévient-il.

**Les souhaits du MCE rejoignent-ils ceux d'Otrikafo ?** Le fait est que depuis toujours, cette formation nationaliste est opposée à l'ingérence de la communauté internationale dans la résolution de la crise, taxant certaines entités d'être à la solde de l'étranger ou de la communauté internationale. Au vu des difficultés actuelles, Otrikafo lance un appel à la mise en place d'une plateforme anti-feuille de route, craignant que le forcing de la communauté internationale en faveur des élections n'aboutisse à de nouvelles crises.

**08/09 - La nouvelle équipe dirigeante de la Troïka de la SADC, conduite par le président tanzanien Jakaya Kikwete, devrait trancher les 7 et 8 octobre sur les questions en suspens dans la mise en œuvre de la feuille de route.** Le communiqué publié par l'ambassade d'Afrique du Sud insiste sur la nécessité d'une « *mise en œuvre complète et urgente* » de la feuille de route, ainsi que de « *l'établissement d'un climat favorable aux élections libres, justes et crédibles, y compris le besoin de la liberté d'expression et de presse* ». Le calendrier établi coïncide avec les « *30 à 60 jours* » prévus par le Sommet de la SADC des 17 et 18 août à Maputo pour régler la question du retour de Marc Ravalomanana. Pour l'instant, la SADC reste dans le flou concernant sa position sur les dispositions entourant le retour et la candidature de l'ancien président. La réunion se tiendra à l'extrême limite du délai imparti pour que les candidats en exil soient de retour au pays pour pouvoir concourir. Les observateurs notent que l'ambassade d'Afrique du Sud adopte désormais une attitude très offensive vis-à-vis du régime de Transition, mettant l'accent sur les atteintes à la liberté de la presse, les atteintes au droit de grève et le harcèlement dont serait victime la famille de l'ancien président.

## ► Diplomatie

**01/09 - Andry Rajoelina et sa famille en vacances privée en France. Il a répondu à une invitation de Philippe de Villiers,** ancien président du conseil général de Vendée, issu de la noblesse locale, souvent présenté comme royaliste, proche des milieux catholiques intégristes et de l'extrême droite. L'homme qui dénonce « *l'islamisation de la France* » milite aussi pour l'« *immigration zéro* » et s'oppose par ailleurs à l'entrée de la Turquie dans l'UE, font observer les sites pro-Ravalomanana de France qui ironisent sur ce déplacement, affirmant que « *les deux personnalités ont des affinités* ». En octobre 2009, Philippe de Villiers, alors président du conseil général, s'était rendu à Madagascar et avait été reçu par Andry Rajoelina. Il avait alors annoncé vouloir le recevoir en Vendée comme un chef d'Etat. Cette visite avait donné un second souffle à la coopération entre la commune d'Antananarivo et ce département, notamment au niveau de la lutte contre l'incendie et de l'assistance aux sans-abris. La visite privée du couple présidentiel en France aurait été mise à profit pour convaincre les autorités françaises d'agir en faveur d'une participation d'Andry Rajoelina au prochain Sommet de la Francophonie, en octobre à Kinshasa. Jean de Dieu Maharante, qui avait conseillé Andry Rajoelina lors ses rencontres avec Marc Ravalomanana aux Seychelles, est rentré par le même avion que le président de la Transition.

**22/09 - Le Français Philippe Divay s'affaire dans les cercles politiques malgaches en se présentant comme mandaté par Paris. Pourtant, à l'Élysée, il est inconnu au bataillon**, révèle la *LOI*. Au milieu des années 90, il cherchait à récolter des fonds électoraux pour Madagascar auprès des sociétés françaises. Il affirmait être mandaté par le président d'alors, Albert Zafy, et se présentait comme un ancien agent de la DGSE (services secrets français) en contact avec les réseaux de Jacques Foccart. Il est de retour à Antananarivo, où il a récemment séjourné en se présentant cette fois-ci comme un Robert Bourgi (intermédiaire proche du gouvernement français sous la présidence de Nicolas Sarkozy) « *de gauche* ». Depuis Paris ou Antananarivo, Divay essaye par tous les moyens d'approcher Omer Beriziky, affirmant avoir l'aval de l'entourage du président Hollande pour présenter un nouveau schéma de sortie de la crise passant par un sommet des quatre derniers chefs d'Etat et débouchant sur une prise en charge de ce dossier par les Nations Unies. Son initiative émanerait d'un petit groupe de Malgaches proches de Didier Ratsiraka, parmi lesquels sa fille Sophie. Ce groupe a utilisé un député comme intermédiaire pour transmettre son projet de sortie de crise à Raymond Ranjeva, lequel est à l'affût de tout ce qui peut lui permettre de jouer le rôle de dernier recours. Philippe Divay chercherait à rencontrer Marc Ravalomanana en Afrique du Sud pour lui proposer de trouver un acquéreur pour son groupe Tiko. L'intéressé tient un blog sur Madagascar hébergé par le site *Médiapart*<sup>1</sup>.

**18/09 - La coopération militaire entre la France et Madagascar se renforce.** Après plusieurs exercices qui ont notamment eu lieu cette année à Antsiranana, 50 militaires malgaches sont partis à La Réunion à bord du Transall des Forces armées de la zone sud de l'Océan Indien (Fazsoi), pour participer à un stage d'aguerrissement et de fraternisation « *A l'issue de ce stage, ils participeront aux côtés de leurs homologues français à l'exercice 'Pa-pangue 2012'* », indique l'ambassade de France. Le port stratégique d'Antsiranana accueille la Frégate Légère Furtive « *La Fayette* » de la marine française. Une autre occasion pour la marine française et les militaires malgaches de se rencontrer. Le bâtiment se consacre à la surveillance de la navigation dans l'océan Indien et la lutte contre la piraterie maritime dans le cadre de l'opération « *Atalante* ». Le premier ministre s'est rendu sur place en compagnie de l'ambassadeur de France, Jean-Christophe Belliard, pour marquer l'importance que le gouvernement attache à la protection des ressources halieutiques des côtes malgaches et à la lutte contre la piraterie qui affecte les activités du grand port du Nord. Le chef du gouvernement a déclaré que le site portuaire, la baie et les infrastructures aéroportuaires militaires qu'Antsiranana offrent, sont en mesure d'abriter le centre anti-pirate européen que développe l'UE dans l'Océan indien et précisément dans son bassin occidental. Des réhabilitations d'infrastructures seront néanmoins nécessaires. Le centre actuel est basé aux Seychelles.

**14/09 - Andry Rajoelina s'apprête à lancer une nouvelle offensive diplomatique.** Il compte profiter de son déplacement à l'AG des Nations Unies pour tenter de tisser des liens diplomatiques avec les Etats-Unis, ou du moins avec quelques élus locaux. Il a reçu invitation du groupe « *Black caucus* », composé d'élus afro-américains, pour présenter son projet de protection de l'environnement et de développement durable devant le Congrès. « *Ce dernier a été séduit* » par le discours d'Andry Rajoelina lors de la Conférence Rio + 20 au mois de juin au Brésil. Le groupe « *Black caucus* » est connu comme étant l'un de ceux qui soutiennent le candidat démocrate Barack Obama. Mais le visa accordé pour une entrée aux Etats-Unis dans le cadre d'un événement organisé par les Nations Unies est restrictif, il ne donne pas un accès illimité sur le sol américain. Or le gouvernement des Etats-Unis ne reconnaît pas le régime et s'est jusqu'à présent refusé à rencontrer ses représentants.

**21/09 - Andry Rajoelina à la 67ème AG des Nations Unies. Pierrot Rajaonarivelo et Christine Razanamasoa l'accompagnent.** Le communiqué de la présidence indique que le principal sujet à débattre lors cette session ordinaire est constitué par les droits de l'homme, raison de la présence de Christine Razanamasoa, ministre de la Justice. La délégation n'aurait pas obtenu de visa pour se déplacer sur le territoire américain.

**28/09 - Allocution d'Andry Rajoelina à la tribune de l'AG des Nations Unies : appel médiatisé à un appui financier de la communauté internationale.** Le président de la Transition a lancé un appel à une solidarité internationale qui n'asphyxie pas le pays et qui respecte sa souveraineté. « *La meilleure façon de nous aider consisterait, à nous faire confiance, à respecter vos engagements et à nous laisser assumer nos responsabilités. Seul le peuple malgache décidera souverainement qui devra conduire son destin et non l'influence d'un pays et des pressions extérieures* », a-t-il déclaré. Les partenaires internationaux demeurent réticents à s'engager financièrement pour les élections alors que toutes les conditions politiques pour leur tenue ne sont pas réunies. Les médiateurs internationaux ont tenté d'obtenir des deux hommes qu'ils ne se présentent pas, ou qu'ils se présentent tous deux. Aucun accord n'a pour l'instant été trouvé. Andry Rajoelina a joué sur le thème de l'assemblée générale de l'ONU, à savoir l'« *ajustement ou le règlement pacifique des différends internationaux par des moyens pacifiques* », pour renouveler son opposition, à mots couverts, à la candidature de Marc Ravalomanana en évoquant les conditions d'éligibilité, avec en filigrane la condamnation de l'ancien président pour complicité de meurtre. « *Nul ne doit être*

<sup>1</sup> <http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-divay>

*au-dessus de la loi et il faut bannir la culture d'impunité », a-t-il défendu. Le président de la Transition a, une fois de plus, soulevé ce qu'il considère comme la partialité de la communauté internationale dans le traitement des différents renversements de régime en Afrique. « Des efforts doivent être fournis pour faire cesser les inégalités de traitement des pays en pleine crise politique. Il faut prendre connaissance de la réalité du terrain et de l'aspiration populaire pour ne pas se tromper dans la décision à prendre », a-t-il clamé. La présidence a choisi de faire une insertion publicitaire du discours d'Andry Rajoelina dans plusieurs journaux de la capitale.*

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

**26/09 - Deux traités sur l'abolition de la peine de mort et les droits de l'enfant signés par Andry Rajoelina lors de sa visite aux Nations Unies.** A propos de l'abolition de la peine de mort, il s'agit du second protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Quant aux droits de l'enfant, il s'agit du troisième protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant ouvert à la signature. Il contribue à la création de nouveaux droits qui viennent compléter ceux précédemment reconnus par les Nations Unies. Il donne la possibilité aux enfants ou à leurs représentants de déposer individuellement une plainte directe pour toute forme de violation de leurs droits auprès du Comité des droits de l'enfant, lorsque les recours nationaux ou régionaux n'existent pas ou sont inefficaces. Il prévoit également que les règles de procédures soient adaptées à l'enfant et empêchent qu'il puisse être manipulé par ceux qui agissent en son nom. Ce protocole entrera en vigueur après la 10ème ratification. La réaction est prudente aussi de la part des associations qui attendent la mise en œuvre par les autorités. Avec la signature de ces deux traités, la Transition tente d'envoyer un signal fort de son engagement pour la protection des droits humains à la communauté internationale. Les Etats-Unis sont en première ligne pour pointer du doigt les autorités sur ce dossier.

**Pour L'Express<sup>2</sup>, l'abolition de la peine de mort relève d'une décision unilatérale sur un sujet délicat.** On ne trouve nulle trace de ce pouvoir attribué au président de la République dans la Constitution de la 4ème République, encore moins dans la feuille de route. L'abolition va-t-il changer quelque chose dans l'évolution du monde carcéral et dans l'insécurité ambiante ? A priori, non, étant donné qu'elle n'a jamais été appliquée. En revanche, les condamnés à mort sans jugement sont légion. Ils croupissent en prison sans jamais avoir été jugés. La Constitution reconnaît en outre le droit de tuer en vue d'assurer la défense de toute personne contre la violence illégale. On a en ce moment un cas concret avec la « mise à mort » des dahalo par les forces de l'ordre dans le Sud. Il en va de même des présumés bandits, qui ne le sont finalement pas, abattus partout par les forces de l'ordre sans la moindre forme de procès. Tout compte fait, il s'agit plutôt d'une décision politique, plus qu'humaine, dans un contexte caractérisé par les arrestations arbitraires qui ont émaillé la Transition.

L'ACAT a réagi positivement à ce geste mais elle rappelle que 55 condamnés à mort sont recensés dans le pays et que ces détenus sont en situation de totale exclusion sociale. L'association encourage les autorités à ratifier rapidement ce traité pour que la peine de mort puisse être définitivement abolie<sup>3</sup>.

### **► Procès a connotation politique, détenus « politiques »**

**05/09 - Affaire Viva : 48 inculpés, 16 d'entre eux assistent à l'audience.** Cette affaire, appelée « affaire taliban », a causé la mort des deux gardiens de cette station appartenant à Andry Rajoelina. 48 prévenus - hommes politiques, militaires et simples citoyens - ont été convoqués à la barre pour l'attaque de la station en juillet 2009. 16 d'entre eux ont assisté à l'audience tandis que les 4 politiciens issus de la mouvance Ravalomanana n'ont pas fait le déplacement. Cette affaire aurait un lien avec celle des bombes artisanales qui ont explosé à Fort-Duchesne, Ambohitsorohitra, Ivato et Ampahibe, au ministère des Forces Armées. Les auteurs de ces attentats en série sont morts à Ambohibao suite à l'explosion de l'une des bombes qu'ils transportaient dans leur véhicule. L'avocat de la défense a demandé l'application de l'article 16 de la feuille de route qui stipule l'arrêt de toute poursuite politique liée à la crise actuelle. Pour *La Gazette*, la dissolution d'une partie de la garde présidentielle aux dernières heures du régime Ravalomanana a été l'une des causes de l'instabilité sécuritaire dans le pays, surtout en 2009. Parmi les méfaits de ces éléments incontrôlés figure l'attaque de la station Viva et la pose des bombes artisanales. Parmi les 16 mis en examen présents à la barre figuraient 7 anciens membres de la garde présidentielle, commandés par un certain adjudant Jonathan. Ils ont affirmé avoir agi sur ordre d'un supérieur, sans vouloir révéler son identité. C'est sur ordre que ces ex-militaires ont rejoint un domaine situé à Carion-Manjakandriana, où ont été confectionnées les bombes artisanales.

**06/09 - Affaire Viva : les politiques « amnistiés ».** L'ensemble des inculpés, 48 au total, ont été « amnistiés », comme le qualifient les avocats de la défense, à l'exception du jeune homme qui a tiré sur les deux agents de sé-

<sup>2</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p0.storage.canalblog.com/08/92/448497/79508666.pdf>

<sup>3</sup> Voir aussi le Blog Justmad - <http://p5.storage.canalblog.com/50/06/448497/79565365.pdf>

curité en poste cette nuit du 19 juillet 2009 et qui ont perdu la vie durant l'attaque. Selon toute vraisemblance, la décision du tribunal aura donc été motivée par la mise en œuvre de l'article 16 de la feuille de route, estime le *JdM*.

**12/09 - Affaire Nadine Ramaroson : ouverture d'une procédure judiciaire.** La famille Ramaroson et les témoins se sont présentés devant la doyenne des juges afin de livrer leurs versions des faits concernant le décès, le 28 août 2011, de la ministre de la Population et des Affaires sociales à son retour de Sainte-Marie, suite à la plainte qu'ils ont déposée depuis bientôt un an. Bien qu'ils considèrent que le traitement du dossier prenne trop de temps, les proches se réjouissent de l'ouverture de la procédure. Pour autant, son oncle, Alain Ramaroson, membre du CST, annonce qu'il fera prochainement des révélations concernant les circonstances de cette mort. *Madagate* laisse entendre que le décès suspect de Nadine Ramaroson pourrait être en relation avec l'affaire Bionexx qui oppose des paysans de la région Itasy à cette firme étrangère (cf. infra - Accaparement de terres). Des membres de son cabinet qui se sont rendus sur les lieux du contentieux auraient été maltraités par des représentants de cette société.

**29/09 - « C'est un opérateur karana très influent qui a commandité l'assassinat de Nadine Ramaroson, ministre de la Population », affirme Alain Ramaroson, membre de la commission Défense et Sécurité du CST,** qui cite également les noms de complices, parmi ceux-ci « un haut dirigeant ainsi que ceux de responsables de la région Analanjirofo ». La ministre aurait été assassinée pour deux raisons principales, et notamment pour avoir menacé de procéder à des révélations sur les trafics de bois de rose impliquant l'opérateur karana. Ce dernier aurait eu une altercation verbale avec elle et proféré des menaces à son encontre. La suspicion d'attentat aurait été mentionnée dans le rapport de la commission d'enquête mais aucune disposition n'a été prise pour poursuivre les recherches. Un témoin aurait disparu, le second serait placé en lieu sûr pour sa sécurité. Alain Ramaroson interpelle le président de la Transition pour que justice soit rendue.

**13/09 - Conseil d'enquête militaire : retraite disciplinaire pour les généraux Noël Rakotonandrasana et Raelina Jean Heriniaina.** Les officiers généraux impliqués dans l'affaire BANI du 17 novembre 2010 voient ainsi leur carrière rompue mais la sanction est sans incidence pour le général Raelina qui vient d'atteindre l'âge légal de départ en retraite. Pour rappel, lors du verdict de leur procès, le 13 mars 2012, les deux généraux ont été condamnés à une peine de 7 ans d'emprisonnement avec travaux forcés et interdiction de sortie du territoire. Ils étaient depuis cette date incarcérés à la maison de force de Tsiafahy.

## ► Journées du 26 janvier et du 7 février 2009

**09/09 - Nouvelles révélations de lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina.** 12,6 millions Ar, tel est le montant du financement des événements du 26 janvier 2009, appelé « *Lundi noir* », et ceux du 7 février 2009 qui ont causé la mort d'une quarantaine de personnes à Ambohitsorohitra, a révélé le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina dans une lettre d'aveu dont fait mention *Ma-Laza*, expédiée depuis La Réunion où il est toujours hospitalisé. Il devait sortir d'hôpital le 6 septembre, date fixée pour la fin de prise en charge des frais par l'Etat malgache, qui n'aurait pas encore réglé les factures. Une centaine de noms est citée par cet officier ayant contribué au paiement de la somme destinée à la déstabilisation de l'ancien régime. Parmi eux, des opérateurs économiques karana et malgaches ainsi que des politiciens locaux et français. Un groupe de jeunes officiers aurait soutenu techniquement le plan destiné à faire tomber le régime. La programmation et le timing à respecter pour la réalisation du Lundi noir et de l'assaut du 7 février auraient été élaborés et décidés par une poignée de politiciens dont certains sont actuellement au pouvoir, affirme-t-il encore.

*Tananews* du 10/09 publie la liste des personnes qui, selon Charles Andrianasoavina, sont impliquées dans les préparatifs de ces deux événements à partir du 19 janvier 2009<sup>4</sup>.

**11/09 - Le GTT International-Genève va porter plainte.** Dans un communiqué il écrit : « *Nous (...) allons engager des actions judiciaires auprès des tribunaux national et internationaux pour assassinat commis en bande organisée contre les instigateurs nommément identifiés de la journée noire du 26 janvier 2009 et du massacre devant le palais présidentiel du 7 février 2009. Cette décision est motivée par l'accumulation par notre Collectif de preuves suffisantes à travers des documents importants et des témoignages avérés de participants aux deux réunions préparatoires de l'exécution de ces événements criminels. La première réunion s'est (...) déroulée au domicile de M. Ranjivason à Ambatomainy, le 19 janvier 2009 et la seconde, au domicile d'Andry Rajoelina à Ambatobe* ».

**12/09 - Tiko va porter plainte pour les dommages subis en 2009,** annonce Mamy Rakotoarivelo de la mouvance Ravalomanana. Les événements ont engendré d'énormes pertes pour le groupe, notamment lors des pillages du 26 janvier.

## ► Condition carcérale, expatriations

<sup>4</sup> <http://www.tananews.com/2012/09/lundi-noir-charles-andrianasoavina-cite-des-noms/>

**05/09 - Pièges à rat pour les prisons.** La coopération Suisse a offert des pièges à rat pour les prisons de la Grande Ile. Cette coopération est soutenue par le ministère de la Santé publique et de l'Institut Pasteur pour lutter contre la peste. Des formations sont dispensées sur la technique de désinsectisation et de capture des rats, à laquelle sont impliqués les chefs d'établissements, agents pénitentiaires, infirmiers, magasiniers, et représentants des détenus. Elles sont données par données par les spécialistes de l'Unité Peste de l'Institut Pasteur de Madagascar.

**19/09 - Surpopulation carcérale :** la prison d'Antanimora, conçue pour 800 détenus, en héberge actuellement plus de 2.500.

**07/09 - Travailleurs domestiques : la convention de l'OIT prendra effet dans un an.** Après l'Uruguay, les Philippines sont le second pays à avoir ratifié la convention concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques. Avec cette ratification par 2 pays membres, la convention pourra prendre effet dans un an. Reste à savoir si Madagascar va s'empresser à ratifier cette convention, avec ensuite la détermination de l'appliquer. Elle permettrait enfin de mieux encadrer l'activité des employé(e)s de maison, dont les droits sont bafoués au Liban et dans les pays du Golfe, mais aussi à Madagascar. 37% des enfants malagasy travaillent comme domestiques selon les chiffres officiels.

**17/09 - 300 travailleurs malgaches ont rejoint l'Arabie Saoudite depuis un mois** pour y travailler en tant que femme de ménage, agent de sécurité, chauffeur, maçon, boulanger, cuisinier ou encore infirmier, après avoir signé un contrat avec l'agence de placement « *New hope* ». Le conseil du gouvernement a décidé l'envoi d'une délégation en Arabie Saoudite et au Koweït. Elle aura pour mission de constater sur place les conditions de travail des employés malgaches.

**25/09 - Ile Maurice : 37 ouvrières malgaches licenciées et expulsées.** Elles ont été avisées brutalement par leur employeur 5 jours avant leur départ forcé. L'ambassade de Madagascar à Maurice déclare ne rien savoir de cette affaire qui « *ne relève pas de sa compétence* ». Les motifs de ce renvoi demeurent obscurs. En 2004 17.500 travailleurs étrangers étaient recensés à Maurice, 23.600 au premier trimestre 2012. Une main-d'œuvre bon marché, venue de Chine, de Madagascar, d'Inde, du Sri Lanka, du Népal ou du Bangladesh. Les syndicalistes mauriciens critiquent depuis de nombreuses années la précarité de la vie des travailleurs étrangers à Maurice (logement en dortoirs surchargés, durée de travail extensible, absence de couverture sociale...). Pour le seul mois d'août 2012, le ministère du Travail a octroyé 3.090 permis de travail à des ressortissants malgaches. Le directeur général de la migration au ministère de la Fonction publique, du travail et des lois sociales, affirme ne pas être encore au courant de cette affaire.

## ► Enfance, santé, éducation

**02/09 - Le premier ministre célèbre le 30ème anniversaire de l'abolition du tabou des jumeaux à Nosy Varika.** Jean Omer Beriziky a participé à l'inauguration d'une stèle en hommage aux Ray-amandreny de l'époque, qui ont osé braver cette interdiction d'élever des jumeaux, une tradition contraire aux différentes conventions internationales sur les droits de l'enfant, qui ont été ratifiées par Madagascar. Le premier ministre a salué l'effort accompli par cette communauté depuis 30 ans et l'a encouragée à poursuivre dans cette voie en sensibilisant les communautés environnantes à suivre son modèle. La cérémonie a été marquée par la présentation des 54 jumeaux, vivants, depuis cette date du 5 juillet 1982.

**10/09 - « Aujourd'hui, près de 50% des Malgaches se trouvent encore dans la sphère de l'analphabétisme »,** confie le directeur de l'Education préscolaire et de l'alphabétisation. Un taux beaucoup plus élevé encore dans le Sud. Le ministère sollicite les efforts de tous les acteurs concernés afin de ramener ce taux à 25% d'ici 2015, objectif du Millénaire pour le Développement.

**12/09 - Le ministère de la Santé signe l'engagement de Madagascar à soutenir le mouvement mondial pour éviter les décès d'enfants.** Le mouvement appelé « *Un monde digne des enfants* » résulte de l'Appel à l'action pour la survie de l'enfant lancé en mai 2012 par plusieurs pays en collaboration avec l'UNICEF, l'OMS, le PAM, la Banque mondiale et la Fondation Bill & Melinda Gates. Il vise à réduire la mortalité des enfants à 20 pour 1.000 en 2035. Pour la Grande Ile, d'énormes progrès ont été accomplis jusqu'en 2009. Les résultats donnent une baisse effective du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 163 pour mille naissances vivantes en 1992, à 72 pour mille en 2009. Mais avec la crise politique de 2009, des obstacles ont ralenti les progrès, voire les ont stoppés. Madagascar doit encore poursuivre ses efforts, notamment dans le contexte de la crise actuelle, afin d'atteindre l'objectif. Plus de 50 % des enfants sont atteints de malnutrition chronique, ce qui place Madagascar au 6ème rang mondial. Selon les estimations de l'ONM, 1.300.000 enfants vont souffrir de malnutrition chronique cette année. En 2000, lors de l'adoption des OMD, Madagascar s'était engagé à réduire des deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

**27/09 - Des enfants portent plainte pour maltraitance, notamment en cas de viol.** La directrice de la réforme législative au sein du ministère de la Justice, Laurette Lalaharinivo, a rappelé, lors de l'ouverture d'un symposium national sur la protection de l'enfant organisé sous l'égide de l'Unicef, l'existence de textes qui permettent à un enfant de porter plainte. «*Des enfants portent plainte actuellement. Les cas de viol sont les plus nombreux. Je pense qu'au lieu de se soucier de la crédibilité de leur plainte, on doit les laisser s'exprimer*», indique t-elle. Mais le problème est que parfois, les parents ou des membres de la famille sont auteurs de la violation. L'enfant a donc peur de la dénoncer. Selon le directeur de la protection de l'enfance au ministère de la Population, «*Madagascar ne dispose pas d'une politique nationale pour la protection des enfants*». Le protocole signé tout récemment par Andry Rajoelina à New York confirme le pouvoir d'expression des enfants. Un texte bienvenu dans le contexte actuel de pauvreté des enfants : 82% sont dans cette situation, contre 75 % en 2005. Dans 7 régions, le mariage et la grossesse précoces, les abus sexuels, les abandons et la négligence seraient les formes de maltraitance les plus fréquemment dénoncées auprès de la direction de la protection de l'enfance.

### ► Médias, liberté d'expression, affaire Free FM

**07/09 - Les 3 journalistes de Free FM réfugiés à l'ambassade d'Afrique du Sud depuis 3 semaines pour échapper à une arrestation constituent une source d'embarras diplomatique pour Pretoria.** Lalatiana Rakotondrazafy et Fidèle Razarapiera seraient accompagnés d'un technicien de la station. L'ambassade a décidé qu'il ne pouvait pas les remettre aux autorités, estimant qu'ils avaient simplement exercé leur droit à la libre expression et qu'ils n'avaient enfreint aucune loi. Elle écrit dans un communiqué : «*Il est clair que l'Afrique du Sud ne peut pas les remettre à un régime qui ne respecte pas l'Etat de droit et qui ne leur procure pas un procès équitable. En outre, ils ne devraient même pas passer en jugement (...) De toute évidence, l'Afrique du Sud et la SADC doivent exercer une certaine influence et pression sur Rajoelina pour que ses agents de sécurité renoncent à la poursuite judiciaire des journalistes et leur permettent de continuer à faire leur travail en toute liberté.* ». Le texte précise que la décision a été prise «*après étroites consultations avec le bureau de liaison de la SADC* ». Le magazine pro-Rajoelina *L'Observateur* a comparé récemment le refuge que donne l'ambassade avec le fait que l'Afrique du Sud héberge Marc Ravalomanana. Il écrit qu'en accueillant l'ancien président et les trois journalistes, l'Afrique du Sud «*entrave le travail du système judiciaire Malagasy* » et porte atteinte à son rôle de médiateur. *Free FM* a cessé d'émettre le 24 juillet après des manœuvres d'intimidation des forces de l'ordre, au surlendemain de la mutinerie du 1<sup>er</sup> RFI d'Ivato. Les autorités lui reprochent d'avoir diffusé un message des mutins annonçant un coup d'Etat. *Free FM* critiquait régulièrement le gouvernement de transition et dénonçait certains agissements et pratiques illégales imputées aux autorités. Ancienne proche d'Andry Rajoelina, Lalatiana Rakotondrazafy lui reproche de reproduire les mêmes erreurs que son prédécesseur.

Le général Richard Ravalomanana a déclaré : «*l'arrestation de Lalatiana et Fidèle n'est pas une priorité. Il ne faut pas accorder trop d'importance à ce sujet* », a-t-il soutenu.

**10/09 - « Il existe une liberté de presse et d'expression à Madagascar. Mais elle est souvent utilisée à mauvais escient », affirme le premier ministre.** L'homme pointe du doigt certains journalistes qui diffusent de fausses nouvelles ou des attaques gratuites contre les personnes qui ne partageraient pas leurs opinions. C'est le reproche fait le plus souvent à la radio d'opposition *Free FM* et à sa directrice, la controversée Lalatiana Rakotondrazafy, connue notamment pour la virulence de ses propos contre les personnalités du régime. Mais le premier ministre accuse aussi le ministère de la Communication, qui se livrerait à des abus. «*Il n'applique pas la réglementation dans l'équité* », selon lui, d'où une impression «*d'inégalité de traitement des journalistes* ». Le ministre de la Communication se contente de répliquer que c'est à la justice de gérer cette affaire car des plaintes ont été déposées pour diffamation. Quant à la décision de l'ambassade d'Afrique du Sud d'accueillir ces journalistes, Omer Beriziky ne la conteste pas : «*C'est un Etat souverain, libre de protéger les personnes qu'il estime être menacées dans l'exercice de leurs fonctions* », conclut-il.

### ► Phénomène dahalo, affaire Remenabila<sup>5</sup>, insécurité, autodéfense

#### Insécurité rurale, dahalo

**01/09 - Zones rouges :** d'après *Irin-news*, «*Environ un tiers de Madagascar est recouvert par des « zones rouges », expression locale désignant près de 200.000 km<sup>2</sup> de territoire sur lequel le gouvernement n'exerce que peu de contrôle, voire aucun, et où le banditisme prospère* ».

**03/09 - Une bande de 130 dahalo, fortement armée, s'empare d'un millier de zébus, abattant deux gendarmes et un policier et perdant 6 hommes à proximité de Betioky (Sud-ouest).** Quelque 600 têtes ont été

<sup>5</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/35/95/448497/78991740.pdf>

Article de l'universitaire Ignace Rakoto qui apporte un éclairage sur le phénomène dahalo, pratique traditionnelle qui a pris une toute autre dimension mi-2012.

récupérés, précise la gendarmerie. L'assaut de la bande rebelle a été précédé de provocations envers les forces de l'ordre, les mettant au défi de les repousser. Les affrontements ont duré toute une journée et se sont poursuivis de nuit. « *Les gens veulent qu'on envoie des hélicoptères !* », affirme un habitant de Betroka joint par RFI. « *C'est la seule chose qui fera peur aux dahalo* », ajoute-t-il. « *L'hélicoptère est en panne* », répond un responsable de la gendarmerie, désarmé par le manque de moyens. Il se dit à nouveau que les bandits bénéficieraient de complaisances dans l'administration. Selon certaines sources, les rebelles étaient au nombre de 600.

**67 voleurs de zébus abattus par des villageois dans 4 localités du Sud-est. 12 villageois ont également été blessés.** L'information a été donnée par le lieutenant-colonel Tahina Rakotomalala, chef de service des opérations de la gendarmerie nationale. « *Des éléments des forces de l'ordre ont été dépêchés sur place pour faire face à une éventuelle vengeance des dahalo* », a-t-il ajouté. Le chef de région a expliqué que les villageois, qui ont eu l'avantage du nombre, n'avaient pour toutes armes que des haches, des sagaies et des cailloux. C'est dans un déluge de pierres qu'ils ont accueilli les assaillants, qui comptaient dans leurs rangs des hommes et des femmes. Une foule d'habitants s'est déchaînée sur les voleurs, dont la plupart ont été lynchés à mort. 15 d'entre eux auraient été décapités, des cadavres auraient été livrés aux chiens. Seule une adolescente de 14 ans vêtue d'un uniforme militaire, a été épargnée. Les informations sont difficiles à recouper et les bilans contradictoires, notent cependant les médias. *La Gazette* rappelle que la peine de mort est toujours inscrite dans le code pénal malgache et « *qu'il est peut-être temps de l'appliquer* » pour les meurtres les plus horribles commis par les dahalo.

**Ambiance malsaine entre fokonolona et forces de l'ordre.** Michel Ralibera de *Radio Antsiva* est revenu dans une émission sur la **démission collective de 31 chefs fokontany de la commune d'Iakora** (région Ihorombe) pour protester contre l'impunité dont jouissent les dahalo et dénoncer le comportement des forces de l'ordre qui rackettent les populations. Lors de leurs patrouilles et lorsqu'ils rencontrent un troupeau, elles réclament de l'argent au chef fokontany et aux habitants, prétextant qu'il ne peut appartenir qu'à Remenabila, le mythique dahalo en cavale. Les fokonolona, suspectés de complicité, doivent leur verser 5.000 ariary par tête de zébu. De l'avis du reporter, si Remenabila court toujours, c'est parce que le fokonolona ne veut pas collaborer avec les forces de l'ordre perçues comme des oppresseurs. Le général André Lucien Rakotoarimasy, ministre des Forces armées n'a pas caché sa préoccupation vis-à-vis de l'insécurité dans le pays. Selon ses dires, « *on court à la catastrophe si la question d'insécurité n'est pas maîtrisée* ». Les forces armées sont un des piliers de la concrétisation de la sortie de crise à travers les élections, a-t-il ajouté. De ce fait le ministre évoque une révision des stratégies de lutte contre l'insécurité à l'échelle nationale, aussi bien en milieu rural qu'urbain.

*Tananews* rapporte que le mois dernier la population d'Amboasary Atsimo a capturé une dizaine de dahalo, lesquels ont été démembrés. Début d'août, selon certains témoignages, 6 dahalo ont été capturés et brûlés vifs.

**04/09 - Perplexité.** *Ma-Laza* observe que les dahalo sont de plus en plus déterminés. Aux yeux des observateurs, le phénomène n'a plus grand-chose à voir avec les vols de bovidés. Les motivations seraient tout autres. Les uns évoquent des réactions de colère contre les forces de sécurité et contre la chasse à l'homme déclenchée pour capturer Remenabila, devenu une icône pour les dahalo. D'autres estiment qu'il s'agit de grandes manœuvres visant à contraindre les riverains à abandonner leurs terres au profit d'exploitations minières ou de grandes exploitations agricoles. Simples hypothèses pour chercher à comprendre pourquoi ces bandes armées sont devenues si puissantes. Les dahalo sont armés, ils disposent de fusils d'assaut et de munitions. A-t-on affaire à une forme de guérilla ? Qui en sont les commanditaires ? Ne risque-t-on pas de voir ces hordes de bandits remonter sur la capitale et déboucher sur des conflits tribaux ?<sup>6</sup>

« **Attention danger !** » titre **Le Courrier**. « *L'ombre de la Somalie plane sur le pays. A beaucoup d'égards, la succession et l'ampleur avec laquelle le phénomène Remenabila se répand de l'Androy et l'Anosy pour atteindre l'Ihorombe et l'Atsimo Andrefana, sont plus qu'alarmantes. Non seulement en raison de l'audace que manifeste les dahalo qui se disent des partisans de Remenabila, mais surtout de l'atrocité des répliques des fokonolona qui se font justice. Et puis [en raison] des accès ou incursions de dahalo presque toujours meurtriers jusque dans le Vakinankaratra et le Bongolava. Moins médiatisés toutefois mais très significatifs de ce problème d'insécurité sont les déplacements de populations qui fuient les zones dangereuses pour se réfugier dans les grandes villes comme Taolagnaro. Des déplacements de populations sont également notés en direction du Melaky à Morafenobe, où semble-t-il, le pays est en paix en raison du dina qui y est appliqué. L'appel des parlementaires de ces localités du Sud et des autorités des localités victimes en faveur de la mobilisation de réservistes n'est pas sans danger, au même titre que cet appel lancé à tous ceux qui possèdent des armes pour qu'ils viennent en renfort aux forces de l'ordre numériquement faibles par rapport aux dahalo assaillants, car cela peut encourager la prolifération des détenteurs d'armes à feu, en situation irrégulière ou non ; et plus tard la constitution de milices difficilement gérables avec de multiples chefs et chefferies. Et quand on souhaite plus que jamais l'apaisement dans la perspective des élections de mai 2013, qu'est-ce à dire, sinon qu'on est en droit de douter de cette réalité dans les mois qui viennent, à moins que l'on utilise les grands moyens et que l'on fasse taire tout ce qui bouge. La confiance mutuelle*

<sup>6</sup> Cf. blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/41/99/448497/78863857.pdf> - <http://p9.storage.canalblog.com/91/73/448497/78863864.pdf> - <http://p2.storage.canalblog.com/25/25/448497/78863883.pdf> - <http://p2.storage.canalblog.com/24/08/448497/78865364.pdf>

*entre citoyens et forces de l'ordre dans beaucoup de localités du Sud est fortement bouleversée. La démission a gagné beaucoup de villageois, qui n'hésitent plus, dans la mesure de leurs moyens, à rendre justice eux-mêmes sans plus recourir à la Justice et à ses auxiliaires ».*

Ces lynchages montrent combien la société malgache est devenue violente après la crise politique de 2009, écrit Mathieu Pellerin de l'IFRI.

#### **04/09 - De nouveaux accrochages avec des dahalo font 7 morts, dont 2 gradés et un gendarme stagiaire.**

L'incident a eu lieu non pas dans le Sud où le phénomène s'est concentré ces dernières semaines, mais dans l'Ouest, près de Belo-sur-Tsiribihina (région Menabe). « *Les forces de l'ordre ont eu à faire à 60 dahalo qui venaient de dérober 300 bœufs dans les villages avoisinants* » et dont 200 ont été récupérés, a déclaré le secrétariat d'Etat chargé de la gendarmerie.

#### **05/09 - « Dahalo, insécurité, justice populaire : incapables et impuissants, dans le même sac », titre Le**

**Courrier.** « *L'horreur est à son comble quand on voit sur tous les médias les images des gens abattus au nom de la justice populaire. Toutes ces personnes civiles sont-elles des dahalo ? Le doute est permis. On se demande si une guerre civile n'est pas en train de s'enflammer sans que les pouvoirs publics puissent agir* », écrit le quotidien.

On assiste à une sorte de démission de l'État qui n'arrive plus à protéger la population livrée à elle-même. L'auto-défense et la justice populaire font tache d'huile dans toutes les régions. Les désaccords entre le président de la Transition et le chef du gouvernement sont tels que le maintien et le rétablissement de l'ordre public ne sont plus assurés. Les forces de l'ordre manquent-elles de moyens logistiques et financiers pour accomplir leurs tâches ?

Sous équipées, on comprend qu'elles ne soient guère motivées pour affronter les hordes de bandits. La population est lasse de cette situation et passe à l'acte, avec tous les inconvénients et les abus qui frisent la barbarie, sous les yeux incrédules des autorités locales. Alors que les hauts gradés se pavent dans la capitale, les citoyens veulent savoir si l'armée et les forces de l'ordre ont encore la capacité de faire face à cette catastrophe dont on craint fort la contagion dans toute l'île. Beaucoup se pose la question : Remenabila existe-t-il réellement ? N'a-t-on pas affaire à un système savamment mis en place pour déstabiliser le pays et l'entraîner vers une guerre civile qui se propagerait jusqu'à Antananarivo ? A ce rythme là, le projet de recensement électoral tant vanté par la présidente de la CENIT va tomber à l'eau faute de moyens sécuritaires, conclut le quotidien.

**Pour Les Nouvelles, il conviendrait d'orienter les investigations sur les dahalo en col blanc** à la tête de l'industrie du vol de zébus. L'exportation légale de bœufs vers les Comores a été suspendue dans l'objectif d'éradiquer, sinon de réduire, le phénomène mais, visiblement, la mesure n'a pas porté ses fruits. Le Sud se saigne toujours aux quatre veines pour sauvegarder son cheptel bovin, ou ce qu'il en reste. « *Malheureusement, dans les trafics juteux des richesses nationales (bois précieux, or, pierres précieuses, espèces rares...) les dahalo en col blanc n'ont jamais de visage ni de nom* », déplore le quotidien.

Selon Manandafy Rakotonirina du MFM, ce phénomène relève de la « **sous-administration** » du pays et en particulier du Sud. Il estime que le régime est incapable de restaurer un véritable Etat de droit, entraînant logiquement le pays dans l'anarchie. Les dirigeants de la mouvance Ravalomanana réclament la démission du ministre des Forces armées et de la ministre de la Justice.

**Pour La Gazette, la présidence de la Transition et la primature hésitent à se rendre sur les lieux des récents affrontements.** Rassurer les populations, apporter une aide médicale, fournir une assistance matérielle et financière, installer des éléments armés dans les villages saccagés, telles sont les revendications des habitants sinistrés. Le gouvernement ne semble pas avoir les moyens d'y faire face. **Le quotidien suspecte « certaines forces politiques » de soutenir ces dahalo** dans le but de créer des troubles et de l'instabilité. **L'appel à l'armée française n'est plus un sujet tabou.** La Gazette écrit : « *Pourquoi ces militaires français, qui frimaient avec leurs collègues locaux dans diverses manœuvres, ne donneraient-ils pas un coup de main à l'armée malgache dans la lutte contre les dahalo ?* »

**RFI rappelle que le système de « l'autodéfense villageoise » a vu le jour il y a une vingtaine d'années.** Jean-Louis Andriamifidy, magistrat, enseignant à l'Ecole de la Magistrature, explique qu'il a assisté à sa création : « *En fait, il s'agit de mettre en place des quartiers mobiles. Ce sont des jeunes gens du village, formés par la gendarmerie à savoir manier par exemple un fusil de chasse, comment faire lorsqu'il y a une attaque, comment garder le village. C'est vraiment un système efficace si on arrive à l'encadrer d'une manière permanente* ». Le volet formation est essentiel. Le système a fait ses preuves dans certaines régions mais sans encadrement il peut aussi avoir l'effet inverse et faire naître de futurs dahalo. Ce système peut s'appuyer sur celui des « dina », lois locales coutumières qui sont reconnues par l'administration, à condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec le droit positif. Des villageois ont tué récemment une centaine de bandits. Est-ce de l'autodéfense ? Le magistrat reste prudent : « *dans le cadre d'une autodéfense, il est nécessaire que l'on se défende. S'auto-défendre ne signifie pas exécuter sommairement. Une centaine de jeunes Malgaches ont été tués. C'est un massacre !* »

**Pour l'ancien président du Sénat, expert en droit pénal, Honoré Rakotomanana, ces actes commis par les villageois relèvent du « meurtre avec préméditation », même « s'il y a lieu de savoir si les Fokonolona étaient**

en légitime défense ou non ». Même condamnation de la part d'Arnaud Marius Auguste, président du SMM, qui parle d'« exécutions sommaires ». Midi déplore le silence des organismes chargés de la défense des droits de l'homme.

**Les dina en question.** Commentaire de Tribune : « Il y a eu des mutilations de corps qui peuvent sembler gratuites et qui dépassent l'entendement. Il serait hypocrite de dire que tout cela a eu lieu dans le seul cadre de la légitime défense. Même dans une guerre, il y a des faits qu'on peut, qu'on doit, qualifier de crime de guerre. L'hypocrisie semble pourtant l'emporter : censés être les gardiens de la légalité, les chefs de région choisissent de ne pas s'attarder sur les « détails » et félicitent indistinctement les villageois. Cela est encouragé par une loi de 2001 sur les dina, qui est restée complètement dans l'ambiguïté sur les dispositions licites ou illicites. Si dans le lot des récents tués, il y a eu quelques victimes de règlements de comptes personnels ou de « tondro-molotra » hâtif, on ne le saura peut-être que dans quelques années, si leurs familles ont le courage de prendre le long chemin des tribunaux. Et si l'on a exécuté sommairement des individus qui s'étaient rendus, l'on ne le saura sans doute jamais. Peut-on pourtant en vouloir à des populations qui ont toujours servi de variable d'ajustement des populations urbaines et de la classe politique ? »

**Le ministère de la Défense opte pour le renforcement de l'initiation des communautés locales à l'autodéfense.** « Les forces de l'ordre ne peuvent pas se prévaloir du monopole de l'objet « sécurité » au risque de compromettre les textes en vigueur. Elles constituent seulement un maillon d'une chaîne. Il a ainsi été décidé que la collaboration entre les différentes autorités sera davantage renforcée et les efforts de sensibilisation entrepris par les forces de l'ordre continueront pour permettre à la population notamment en milieu rural de cultiver un esprit de défense par la mise en œuvre de la notion d'« auto-défense villageoise », indique-t-il dans un communiqué.

**06/09 - Vers un déploiement des forces spéciales.** Les responsables de l'armée, de la gendarmerie et de la police annoncent une réplique pour combattre l'extension du phénomène « dahalo ». Le général Lucien Rakotoarimasy explique la situation par la dégradation de l'ordre social, politique et du système administratif. Il déclare : « Le niveau de la mission des forces de l'ordre dans les zones rouges est passé du maintien de l'ordre au rétablissement de la sécurité. Cela sous-entend un redéploiement au maximum de l'effectif militaire et l'utilisation de matériels plus efficaces. Des dispositifs qui vont se matérialiser, notamment par l'envoi d'hélicoptères, l'utilisation de matériel de communication adéquat et la dotation des militaires en armements », précise-t-il. S'il le faut, on va envoyer des forces spéciales dans ces zones. On fait face actuellement à une bande organisée et notre objectif est de combattre le mal à la racine. Nous allons traquer les meneurs pour les traduire en justice ». Les forces de l'ordre prévoient de changer de stratégie à savoir le Rétablissement de l'Ordre Public (ROP) au lieu de leur mission habituelle de Maintien de l'Ordre Public (MOP). L'Etat aurait déjà débloqué une bonne partie du budget nécessaire. « Nous recommandons à la population de quitter leur village avant une attaque. Le but n'est pas dans un premier temps de tuer puisque l'objectif est de mettre la main sur ces dahalo afin de démasquer leurs commanditaires et de les traduire en justice. Toutefois, la légitime défense sera de mise en cas de force majeure. Nous ne demandons cependant pas à la population de faire notre travail mais de prêter main forte, de collaborer avec nous pour nous faciliter la tâche. En effet, la population en général a de plus en plus perdu confiance dans les forces de l'ordre comme il s'agissait d'un tout autre phénomène », ajoute le ministre.

Le Courrier met en évidence le fait que le secrétaire d'Etat à la gendarmerie a contesté les déclarations de son collègue concernant la perte de confiance des populations : « Il ne faut jamais utiliser ce terme ! Si la population perd sa confiance envers les forces de l'ordre, en qui se confierait-elle ? De même, il ne faut pas parler de guerre mais de ROP (Rétablissement de l'Ordre Public) car le mot guerre n'est pas appropriée à la situation », a-t-il rectifié. Il ajoute : « C'est de la communication de déstabilisation. La situation est, en réalité, telle que nous manquons d'hommes. A un moment, tout recrutement a été suspendu et nous en payons actuellement le prix fort. Imaginez-vous que selon le ratio que nous avons établi, un gendarme doit en moyenne couvrir une superficie allant de 60 à 100 km<sup>2</sup> dans sa mission de sécurisation ».

La ministre de l'Elevage souligne que depuis le mois de mai près de 13.800 têtes ont été volées dont seulement 2.800 ont pu être récupérées. Et elle de poursuivre que « cela fait maintenant près de deux mois qu'on nous a signifié de suspendre l'exportation de zébus sur pieds à destination des Comores, au motif que cela amplifie le problème du vol de bovidés. Ce que nous avons fait. Mais il apparaît maintenant que ces exportations n'ont rien à voir avec ce phénomène véritablement sociopolitique », a fait valoir Ihanta Randriamandranto. Sur la même période (mai à août 2012) 266 personnes ont été tuées lors d'affrontements entre les populations et les dahalo.

Le commandant de la circonscription de gendarmerie d'Antananarivo, le général Richard Ravalomanana déclare que la pratique de l'autodéfense villageoise sera étendue à des villes des régions Bongolava, Haute-Matsiatra et Melaky. La population d'Antananarivo se prépare elle aussi à l'autodéfense car la psychose s'installe.

Le Courrier affirme que le spectre de la guerre civile s'installe dans le pays. « La situation est maintenant propice à l'avènement d'un directoire militaire et à un appel pressant à une intervention militaire de la FAZSOI [armée française basée à La Réunion] au nom des droits de l'homme et du devoir d'ingérence car la population est livrée à elle-même », écrit le quotidien, pour qui « l'application de la feuille de route n'est plus une priorité. L'insécurité qui s'aggrave et l'annonce de la date des élections semblent favoriser le système « Remenabila » pour saboter le processus de sortie de crise et le retour à l'ordre constitutionnel ».

Une entité spéciale dirigée par Alain Ramaroson a été créée à l'issue d'une réunion d'urgence du CST. Les membres de cette institution envisagent de réclamer une session extraordinaire axée sur les problèmes d'insécurité. *La Gazette* explique qu'il s'agit d'un retour sur le devant de la scène du président de la commission Sécurité et Défense après un silence de plus de deux ans. La cellule tactique auprès de cette commission du CST (à l'époque de la HAT), menait des opérations militaires et policières contre les opposants au régime transitoire. Elle a été en première ligne contre les manifestations de la mouvance Ravalomanana et pour perquisitionner les entrepôts de Tiko. Aux côtés du Conseil national mixte d'enquête (CNME) commandé à l'époque par les commandants Lylison René et Charles Andrianasoavina, la cellule tactique a renforcé les fondations du régime de transition. Face à l'insécurité rurale grandissante, Alain Ramaroson refait surface et pourrait même voler la vedette aux généraux membres du gouvernement, analyse le quotidien.

**Phénomène dahalo :** « *des dessous miniers et des réseaux mafieux* », selon *La Gazette*<sup>7</sup>. Un économiste affirme qu'il y a une coïncidence, sans doute pas tout à fait fortuite, entre la localisation de ce phénomène et les zones minières convoitées par les compagnies étrangères. « *A observer la situation, on dirait que les dahalo tiennent à créer une guerre civile dans cette partie du pays. Un tel scénario ne demande qu'à se propager sur d'autres zones et pire, à gagner une grande partie du pays. De quoi faciliter l'entrée de compagnies minières véreuses ou même de compagnies majeures qui entendent profiter de la situation. (...) En fait, Madagascar risque de connaître la malédiction des ressources naturelles* », analyse-t-il. L'Atsimo-Andrefana, le Boeny et le Melaky sont particulièrement riches en ressources minières et pétrolières. On peut citer les terres rares, l'ilménite, la houille, le pétrole, le grès bitumineux, la bauxite... Outre les probables dessous miniers de l'actuel phénomène d'insécurité, on doit aussi signaler l'existence depuis des lustres de réseaux mafieux, dont la position est stimulée par l'actuelle hausse des prix de la viande à l'international. L'exportation de zébus sur pied peut donc être très rentable mais ne peut se faire sans des réseaux organisés.

**Pour *La Gazette*, l'option « autodéfense villageoise » (andrimasom-pokonolona) présente des risques majeurs et peu conduit à une « somalisation » de Madagascar.** « *Les chefs militaires sont en train de pousser les villageois à s'organiser en milices. De ces milices, des opportunistes appuyés financièrement et logistiquement par d'autres opportunistes (peut-être des multinationales ou des puissances étrangères hostiles au pouvoir en place) pourront [émerger] des chefs de guerres pour menacer l'autorité du pouvoir central. Abandonné par l'administration, la population n'aura plus d'autre choix que de se tourner vers les chefs de milices. Dans ce contexte, des villages essaieront de trouver une alliance qui pourrait s'ériger en Etat dans l'Etat* ».

**07/09 - Les prémices d'une rébellion ?** *Tribune* fait part de sa préoccupation. Les événements exceptionnels de ces dernières semaines seraient les prémices d'une explosion sociale. « *La « justice populaire » exercée par les fokonolona risque en effet de sévir sur des citoyens ou des populations innocentes et cela ne peut à la longue que provoquer des troubles incontrôlables dont les conséquences seraient incommensurables* ». Un membre du Congrès n'hésite pas à **suspecter l'existence de commanditaires**. Pour d'autres, en revanche, comme tente de l'expliquer le site *Madagate*, le phénomène n'est pas récent, même s'il revêt actuellement une gravité exceptionnelle : il resurgirait périodiquement depuis 1971<sup>8</sup> et n'aurait pas de signification politique avérée. Le membre du CST, Haja Ramaherijaona, de la région Bongolava, est persuadé que pour mettre fin à ces attaques répétées, il suffit de consolider la solidarité et la collaboration des forces de l'ordre avec les populations des localités exposées à l'insécurité. Et cela par le biais du dina; dont il faut étendre l'adoption à toutes les régions victimes des dahalo, déclare-t-il. S'il s'avérait que les associés au dina abusent de leurs pouvoirs, il serait toujours possible d'y remédier, estime-t-il.

**Les médias notent que l'opinion ne semble pas s'émouvoir de la « privatisation » de la sécurité publique,** « *comme si la loi du Talion a été intériorisée par une population désarmée devant cette montée en puissance de l'insécurité* ». Les organisations de défense des droits de l'homme restent étrangement silencieuses.

**Renfort de 100 policiers, 200 gendarmes et 300 militaires pour la sécurité... du palais présidentiel et de ses services,** dénonce *Midi*. Une information qui ne manquera pas d'être rapprochée des déclarations ministérielles concernant le manque d'effectif des forces de l'ordre confrontées à l'insécurité rurale. Après les attaques meurtrières de dahalo qui se sont succédées ces derniers temps, les responsables de la sécurité n'ont pu envoyer que 30 éléments en renfort à Ranomafana, 50 à Betroka et une trentaine pour le district de Belo-sur-Tsiribihina.

**Face au phénomène d'insécurité, des présidents de commission et des présidents de groupes parlementaires projettent de déclencher la procédure de convocation d'une session extraordinaire.** « *Il s'agit d'un projet pour permettre au Congrès et au CST d'adopter une loi pour faire face à l'insécurité* », a glissé un parlementaire.

<sup>7</sup> Voir aussi Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/16/29/448497/79046266.pdf>

<sup>8</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/37/56/448497/78945307.pdf>

taire. Un projet de collecte de signatures pour la convocation des membres du CST est en gestation. Certains parlementaires ne se privent pas d'égratigner l'exécutif, qui ne se serait pas montré à la hauteur.

**Insécurité : La production agricole menacée.** Les paysans de plusieurs régions sont dans le désarroi et font le choix d'émigrer vers les grandes villes par peur des dahalo. « *La production agricole, notamment le riz, serait menacée si l'Etat et l'armée ne prennent pas des mesures drastiques et concrètes à très court terme pour éradiquer ce phénomène* », a prévenu Andrianjafimahatratra Solofo, président national du « *Tranoben'ny tantsaha* » (Chambre d'Agriculture). Le secteur de l'élevage bovin est lui aussi en difficulté. L'offre sur les marchés pourrait baisser, entraînant une augmentation des prix de la viande.

**08/09 - Betroka : un nouveau bain de sang.** 80 dahalo ont attaqué un village situé à 80 km de cette commune, emportant avec eux 400 bovidés. En cours de route, leur nombre a augmenté pour atteindre les 200 hommes. La poursuite entamée par les forces de l'ordre a abouti, le lendemain, à un affrontement meurtrier. 5 des 56 militaires et gendarmes ont trouvé la mort, dont le commandant de compagnie de la gendarmerie d'Ihoso qui venait tout juste d'être nommé à ce poste. Au moins 30 bandits ont été tués. Des renforts ont été dépêchés sur les lieux mais la bande armée a poursuivi sa route en direction du fief du dahalo notoire, Remenabila. Un recrutement de réservistes et d'ex-militaires pour renforcer les rangs des dahalo fait grand-bruit dans le Sud. Ces milices seraient rémunérées en fonction de leur grade.

**Le général Richard Ravalomanana dément les rumeurs d'une éventuelle arrivée de Remenabila et de ses troupes à Antananarivo.** Selon ses explications, les dahalo ont toujours fui les forces de l'ordre et une éventuelle présence de Remenabila à Antananarivo serait assimilable à une reddition.

**10/09 - Un nouvel accrochage a eu Amboasary Atsimo. 9 dahalo ont été abattus, 60 têtes de bovidés récupérées.** Des menaces de mort ont été proférées contre le chef de district de Betroka. Il bénéficiera désormais d'une protection rapprochée. Les administrateurs civils ont tenu une réunion d'urgence au cours de laquelle ils ont interpellé les responsables de la sécurité intérieure et les forces de l'ordre. De nouvelles régions ont été touchées par ces exactions, en l'occurrence les districts d'Ambositra, de Fandriana (Amaron'i Mania), ainsi que la commune de Morafeno (région Betsiboka).

**Une unité spéciale dirigée par le colonel René Lylison, spécialement envoyée par la présidence, se rend à Betroka pour traquer les dahalo.** L'équipe conduite par le commandant de la FIS, récemment promu au grade de colonel, compte dans ses rangs des hommes de la garde présidentielle ainsi que des éléments en provenance d'autres corps des forces armées. René Lylison, l'un des plus fidèles lieutenants d'Andry Rajoelina, a été en poste à Ihoso dans les années 2000. Il connaît donc bien le terrain. Le président de la Transition se rendra à Betroka, pour installer d'une manière officielle cette formation militaire. Le chef de district affirme que 10.000 nouveaux migrants ont déferlé sur la ville, fuyant les dahalo. Ces populations qui cherchent protection et refuge ont tout abandonné. Plus d'uns craignent que les opérations militaires qui seront conduites par cette unité spéciale ne tournent en expéditions punitives comme ce fut le cas précédemment contre des villages désignés comme ayant hébergé les dahalo de Remenabila et qui ont été incendiés par les forces de l'ordre.

**Depuis 2009, le colonel Lylison se trouve en première ligne dans les moments les plus délicats pour le régime.** Ce fut notamment le cas lors de l'affaire FIGN en mai 2010 ou lors de l'affaire BANI en novembre 2010, alors que le régime était menacé. *L'Express* fait remarquer que le redoutable colonel, lorsqu'il était affecté dans le Sud, avait eu affaire à quelques personnalités notoires qui sont aujourd'hui membres des institutions de la Transition. « *L'homme des grandes manœuvres de la Transition se voit ainsi confier une mission périlleuse et d'une importance capitale autant pour sa carrière que pour l'avenir de la Transition* », écrit le quotidien. Le pouvoir utilise son joker pour une question qui semble encore plus compliquée que celle du retour de Marc Ravalomanana !

**Des soldats « venant du front » évoquent la présence d'Africains aux côtés des dahalo, écrit *La Gazette*.** Ils disposeraient d'armes « *performantes* » rendant problématique l'utilisation d'hélicoptères. Les Comores étant la destination principale des zébus exportés par Madagascar depuis le début de l'année, certains se risquent à faire l'hypothèse que des commanditaires basés dans ce pays auraient pu faire appel à des conseillers africains pour assurer la sécurité de leurs exportations clandestines de bovins. « *Si la présence de ces Africains et de ces matériels militaires performants s'avère être vérifiée, on s'interroge par quel moyen ces mercenaires et ces matériels ont-ils été introduits sur notre territoire et par quel moyen* », s'interroge le journal. La rumeur est démentie par Sobika.

**11/09 - Une délégation de parlementaires du CST rencontre le premier ministre pour exiger la convocation urgente d'une session extraordinaire,** « *sans passer par les voies habituelles de convocation d'une session afin d'accélérer le processus* ». « *L'envoi des forces de l'ordre ne constitue qu'une solution à court terme, il faut en parallèle une solution sur le long terme si on veut réellement endiguer ce fléau, puisque c'est là le fond du problème* », déclare Alain Ramaroson, président de la commission Défense et Sécurité. Une délégation des différentes commissions du Congrès, dont celle de la Défense, a également voulu rencontrer Omer Beriziky mais elles

n'ont pu être reçues. Les parlementaires, toutes mouvances confondues pointent du doigt l'incapacité du régime et l'inefficacité des forces de l'ordre. Certains parlementaires mettent la pression sur l'exécutif en brandissant la menace de « *dissolution* » des institutions de la Transition. Eliane Naika de la mouvance Marc Ravalomanana suggère, au même titre que pour les trafics de bois précieux, la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

**14/09 - La proposition du CST est rejetée par le conseil de gouvernement.** Victor Manantsoa, ministre chargé des Relations avec les institutions, justifie cette fin de non recevoir : « *Les responsables ont déjà pris des initiatives allant dans ce sens. Une opération de rétablissement de l'ordre et de la sécurité se déroule actuellement. Désormais, nous attendons les résultats* ». La commission Défense et Sécurité d'Alain Ramaroson envisage lui aussi de mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire.

**Un policier refuse de se battre et préfère se suicider.** Un brigadier du poste de police d'Ihosa a été retrouvé mort chez lui. Il se serait suicidé avec son arme de service. Cet agent avait été désigné pour composer les éléments des forces de l'ordre dans la traque de Remenabila.

**Les Comores se défendent d'abriter des réseaux de trafic de bovins.** Ils l'ont fait savoir à la ministre de l'Elevage, Ihanta Randriamandrato, en visite dans l'archipel.

**La recrudescence de l'insécurité dans la région Anosy pousse les éleveurs à des gestes de désespoir.** Symbole de richesse, les zébus sont vendus à des prix bradés. Les propriétaires veulent écouler leur bétail avant d'attirer l'attention des dahalo. Ces ventes à perte risquent d'avoir une importante incidence sur le cheptel de cette région. Si d'une manière officielle, les autorités indiquent ne pas connaître la destination finale des zébus volés, elles indiquent de manière officieuse que les animaux alimentent les marchés des grandes villes. Les bovins volés à Morombe et Manja rejoignent directement Ambositra et Antsirabe. Ceux qui proviennent de Toliara, Sakaraha, Betsioky, Benenitra et Betroka sont pour leur part blanchis à Fianarantsoa. « *Dans le Sud, les propriétaires ne mettent leurs zébus en vente qu'en cas extrême. Seul le vol permet ainsi d'approvisionner le marché* », explique le ministère de l'Elevage. Certains seraient aussi destinés « *à l'exportation illicite* ».

**12/09 - Une « force spéciale » en permanence pour réduire au silence les dahalo dans le Sud.** La visite d'Andry Rajoelina à Betroka a été précédée de l'envoi de plusieurs centaines d'éléments armés en charge du rétablissement de l'ordre et vraisemblablement aussi de la protection du « *chef suprême des armées* » en déplacement dans cette zone rouge. Les hommes commandés par le colonel Lylison et le général Iama Radafy, commandant de la circonscription interrégionale de Toliara, utiliseront des fusils mitrailleurs, des lance-roquettes et des grenades défensives. Cette « *force spéciale* », basée en permanence dans le Sud et l'Ouest, est dotée de véhicules tout-terrain, de deux motos tout terrain, de deux hélicoptères et de deux petits avions. Un budget de 600 millions Ar - hors acquisition des matériels et équipements - est affecté à l'opération. Andry Rajoelina révèle qu'il se rendra prochainement en Europe et aux États-Unis pour négocier l'achat d'hélicoptères gros porteurs et l'accès aux informations des satellites de surveillance. L'offre faite récemment par la Russie pourrait également être prise en considération. Le président de la Transition a tenu une séance de travail avec les « *Raiamandreny de Betroka* », les autorités locales et la société civile. Il leur a demandé de lui faire parvenir sous pli confidentiel toute information « *permettant d'identifier les commanditaires et autres bailleurs de fonds des malaso [dahalo], qu'ils soient de simples civils ou de hauts gradés des forces de l'ordre* ». Pour lui, « *les questions relatives au vol de zébus sont nombreuses mais il existe trois éventualités : une complicité (il y aurait quelqu'un derrière ces actes), un calcul politique et une modernisation du vol de bovidés* ». Andry Rajoelina était accompagné à Betroka par une forte délégation de médecins et une équipe d'agents sociaux. Médicaments, riz et semences ont été distribués. La priorisation de l'option militaire a été clairement affirmée : « *dans un premier temps, il faut stopper l'élan né de ce nouveau phénomène de dahalo. Mais l'opération judiciaire accompagne l'opération militaire* », a-t-il assuré. Un ministre présent à Betroka a laissé entendre que la personne qui pourrait être impliquée dans l'affaire « *n'est pas parmi nous* ». Il a nuancé par la suite ses propos et précisé qu'il ne visait personne : « *Cela pourrait être n'importe quelle personne riche* », a-t-il signalé. Malgré la nomination du lieutenant-colonel Lylison à la tête des forces spéciales anti-dahalo, les chefs militaires ont convenu que les forces armées sur terrain se soumettront aux ordres du Chef d'Etat-Major Général, le général Ndriarijaona André.

**Le Kung-fu en renfort.** Les pratiquants du Kung-fu dirigent l'autodéfense villageoise dans différentes régions, indique *Midi*. Face à la recrudescence de l'insécurité, les pratiquants ont été invités par Maître Avoko Rakotoarijaona, durant ses déplacements régionaux, à se mobiliser. Une action d'envergure est annoncée pour octobre.

**13/09 - Les acteurs touristiques du Sud craignent l'impact du phénomène dahalo.** L'office régional du tourisme de Toliara et l'office national recommandent la prudence et proposent de nouveaux circuits aux opérateurs. Certains itinéraires sont déconseillés de nuit. Les touristes sont invités à ne pas fréquenter les zones reculées. La destination phare de Madagascar pourrait payer un important tribut à l'insécurité.

**Dahalo dans le Sud : « Manœuvre politique pour déstabiliser le processus électoral », selon Lalao Randriamampionona, membre du comité préparatoire de la mise en place du CRM.** Selon ses dires, l'insécurité qui prévaut actuellement est certainement financée par ceux qui ne souhaitent pas le rétablissement de la sécurité. Ce n'est pas par hasard si les attaques ont débuté juste après l'annonce du calendrier électoral par la CENIT, a-t-il expliqué.

**14/09 - Un chauffeur de taxi-brousse tombe sous les balles des dahalo à Betroka.** L'installation de la force spéciale par le président de la Transition et les promesses du ministre des Forces armées de restaurer la sécurité à Betroka et ses environs où siègent plus de 200 éléments des forces de l'ordre n'ont pas dissuadé les malfaiteurs. Le chauffeur du véhicule est mort à l'issue des assauts de dahalo, 4 selon les témoignages. Tous les passagers ont été dépouillés de leurs biens, comme toujours en pareilles circonstances. Le véhicule était le troisième à tomber dans ce guet-apens. Selon un officier de gendarmerie, les méfaits des coupeurs de route durent maintenant depuis deux semaines, au cours desquelles ils ont frappé plusieurs fois, faisant plusieurs blessés. Les dahalo portaient des uniformes des forces de l'ordre et étaient armés, donnant l'impression qu'ils effectuaient une mission de contrôle. Un hélicoptère, mobilisé tardivement, a effectué des survols, sans résultat. On apprend également que 4 taxis brousses ont fait l'objet d'une attaque à 90 km de Toliara et qu'un véhicule appartenant à une ONG a été attaquée à Sakaraha. Selon *Ma-Laza*, certains éléments des forces de l'ordre dépêchés sur place auraient fait défection. L'information a été démentie par le ministère.

**Les dahalo attaquent des fokontany entiers à Ibity-Antsirabe (Vakinankaratra).** 50 zébus ont été emportés. Les malfaiteurs ont eu l'audace de prévenir qu'ils reviendraient pour attaquer un autre fokontany. Les habitants, terrorisés, se disent prêts à abandonner leurs biens. D'autres attaques ont été signalées dans le même secteur.

**15/09 - Ville de Betroka : des éléments infiltrés de la bande à Remenabila ont tué 10 militaires en l'espace d'une semaine,** selon Jean-Nicolas Randrianasolo, rapporteur de la commission Défense nationale du Congrès. Il exprime ses préoccupations concernant des dénonciations sans fondement au sein de la population locale, pouvant déboucher sur des arrestations, voire des exécutions sommaires de la part des forces de l'ordre. Selon les propos du congressiste, les dahalo ont adopté une autre stratégie pour faire face aux renforts militaires. Ils se seraient retranchés dans des zones inaccessibles. Les forces de l'ordre ont démenti les informations selon lesquelles 10 militaires avaient trouvé la mort à Betroka.

**16/09 - Un premier « succès » pour les éléments de la gendarmerie nationale et de l'armée, dirigés par le Colonel Lylison : l'arrestation de la sorcière « marraine » des dahalo.** L'annonce est faite par le site *Madagate*, qui se réjouit de la capture d'Itokanono (encore dénommée Tokanono), « *mpimasy* » de Remenabila, considérée comme un « *personnage clé* ». Un(e) « *mpimasy* » peut-être un guérisseur (force du bien) ou un sorcier (force du mal). Itokanono, elle, est une créature des ténèbres. On prête aux dahalo des pouvoirs surnaturels, grâce à des « *ody* » (*gris-gris*) : amulettes, colliers magiques, poudre, cornes de zébu, breuvages en tous genres, précise le site. Itokanono est considérée comme la « *marraine* » (« *Reny mpiahy* ») des dahalo de la région. Elle leur fournit des « *ody* » qui leur permettraient d'être imperméables aux balles. *Sobika* note que l'on a assisté à des scènes de suicide collectif de dahalo, se jetant par vagues entières au-devant des feux nourris des forces de l'ordre. Ce qui fait dire à certains qu'ils ont foi dans les « *ody* » qui leur sont remis. Mais il est vraisemblable que les troupes de Remenabila sont tout simplement sous l'emprise de la drogue dont elles sont massivement approvisionnées par leurs commanditaires.

**17/09 - Le président du CST propose la création d'une structure entre les institutions de la Transition pour examiner l'insécurité dans le Sud.** « *Il s'agit d'une structure officieuse qui devra permettre à tout un chacun de prendre ses responsabilités* », a-t-il précisé. « *Sur le principe, le chef du gouvernement a accepté la proposition* », a-t-il soutenu. « *Nous avons rencontré le premier ministre. Nous attendons un autre rendez-vous avec les départements touchés par le phénomène de l'insécurité, à savoir le ministre des Forces armées, celui de la Sécurité intérieure, celui de la Justice et le secrétaire d'État à la Gendarmerie* », a indiqué Dox Didier Zabofigera, président de la commission Défense du Congrès. Le parlement semble ainsi abandonner l'idée d'une session extraordinaire, rejetée par le gouvernement. Les deux chambres semblent d'accord sur l'idée d'une proposition de loi pour faire face à l'insécurité. Dox Didier Zabofigera parle d'une « *proposition de texte d'accompagnement. Il faudra, entre autres, octroyer des parcelles de terrain aux jeunes qui ont suivi une formation militaire mais qui n'ont pas été réengagés* », a-t-il signalé, pour éviter les conséquences du chômage. *L'Express* exprime son scepticisme sur la création de cette nouvelle structure, tant les relations entre le chef du gouvernement et la présidence sont dégradées : « *On voit mal Beriziky associé à une éventuelle réussite des forces mixtes mises en place par Rajoelina. La cohabitation tire vraisemblablement à sa fin. Elle ne tient plus qu'à une feuille sur laquelle, pourtant, le « pouvoir » de Beriziky est marqué noir sur blanc. Quelque part, il ne fait plus partie du décor de la Transition. Certaines personnalités s'échauffent pour lui reprendre le maillot. (...) Le premier ministre, entouré de 90 conseillers, a toutes les peines du monde à imposer son autorité. Omer Beriziky se contente de discuter avec des parlementaires mais son avis reste tout à fait symbolique. À preuve, le conseil des ministres lui a fait comprendre que la présidence ayant pris l'affaire en main, il est inutile de convoquer une session extraordinaire du parlement* ».

**Des bandes de malaso ont annoncé à des villageois de la commune de Bekily qu'ils donneront l'assaut pour récupérer 300 têtes de bovidés.** Le 3 septembre, 300 têtes de bétails ont été dérobés dans ce village, dont 200 appartiennent à la famille de Monja Roindefo, ancien premier ministre de la HAT. Après avoir été pistés, les dahalo ont abandonné la totalité de leur butin.

**18/09 - Les exactions des dahalo se poursuivent.** Un village situé à une quarantaine de kilomètres de Betroka où le ministre des Forces armées a annoncé le déploiement de quelque 200 hommes a connu une attaque d'une centaine de dahalo qui ont volé 200 zébus. Les forces de l'ordre ont pourtant utilisé les grands moyens. Un ULM Tétrás a passé au peigne fin toute une zone pour orienter les troupes. Un affrontement a eu lieu également, à 50 kilomètres à l'Ouest de Betroka, entre 20 dahalo et 7 gendarmes. Ces derniers ont réussi à abattre un des bandits et à en blesser deux. On rapporte également que 7 dahalo armés de fusils de chasse ont attaqué Miandrivazo (Ouest) et volé 32 têtes de zébus. Une quinzaine de bandits ont dérobé 7 bœufs près de Mananjary. Ils ont fusillé un jeune homme.

**Le premier ministre suggère une réflexion collective pour lutter contre l'insécurité dans le Sud.** « *Il faut impliquer les autorités traditionnelles, les « zokiolona » [les aînés], les maires, les chefs de fokontany. Il en est de même des jeunes, des ethnologues, des sociologues* », a lancé le chef du gouvernement. « *Il faut éviter, autant que faire se peut, l'effusion de sang. C'est pourquoi il est judicieux de responsabiliser tout le monde pour trouver une issue à la situation* », soutient-il. Il affirme qu'il n'existe pas de divergences dans les approches choisies pour contenir la recrudescence de l'insécurité.

**Les sociétaires du Dinan'i Melaky prévoient une évaluation de l'application de cette convention début octobre à Besalampy.** La région Melaky vit dans le calme depuis l'adoption voici près d'un an et demi de ce dina auquel les forces de l'ordre et les autorités civiles de la région adhèrent. La rencontre compte examiner les stratégies à élaborer en vue de l'application de ce dina à toutes les régions de l'île. Jusqu'ici, les critiques les plus sévères contre les dina portent sur le respect des droits humains et les abus des dignitaires et des chefs des dina sur les sociétaires. Les plus réticents dans leur adoption et leur application sont les gendarmes et les magistrats qui, le plus souvent, objectent que ces conventions encouragent trop souvent une justice populaire ou une justice expéditive. Pour beaucoup d'observateurs, les dina gagnent du terrain parce que l'État, l'autorité de l'État et les symboles de l'État ne sont plus assez persuasifs et pas assez présents pour protéger et rendre une justice équitable qui inspire respect et confiance.

**19/09 - « La problématique du 'dina' face à l'impuissance des pouvoirs publics en matière de sécurité ».** Tel est le titre de la contribution de l'expert juridique Analet Imbiki, publiée dans la revue de Madagascar Conseil International (MCI). Il apporte plusieurs suggestions destinées à combattre les dina illégaux et ne respectant pas les droits de l'homme. Ainsi, d'après l'expert, « *L'assurance de la sécurité et de la justice constitue une mission prioritaire de l'Etat. Les membres du fokonolona ne sont pas payés pour se substituer aux agents de l'Etat* ». Et de poursuivre : « *il est donc recommandé aux pouvoirs publics de combattre la corruption des agents administratifs, de la police judiciaire et des magistrats pour que les suspects soient enquêtés, arrêtés sans état d'âme en cas de charges suffisantes, jugés sans retard et punis efficacement sans qu'ils puissent sortir illégalement de prison par corruption ou complicité des agents pénitentiaires* ».

**En gestation, un comité interministériel pour se pencher sur l'insécurité dans le Sud.** La décision a été prise en conseil de gouvernement. Les contours de la structure seront précisés lors de la prochaine réunion. Seraient concernés les départements en charge de la sécurité, les ministères de l'Intérieur, de l'Élevage, de la Justice et du Commerce. Certains membres du gouvernement ont exprimé leur préférence pour les seules actions militaires en cours. Les forces de l'ordre sont autorisées à poursuivre leur mission dans la discrétion. Le chef de gouvernement insiste sur l'approfondissement des enquêtes lancées sur les vols de bovidés depuis 3 mois.

**20/09 - Les membres du Congrès et du CST mettent sur pied une commission spéciale** dont la première action sera d'aider les familles qui se sont massivement déplacées dans les grandes villes en raison des exactions des dahalo. Le président de la commission Défense et sécurité du CST, Alain Ramaroson, annonce qu'une opération de collecte d'argent et de dons en nature est ouverte, destinée à améliorer le quotidien de ces communautés qui compteraient déjà près de 50.000 personnes déplacées.

Commentaire de *Tribune* : « *En soi, l'idée d'un appel à la solidarité n'est pas absurde. Car la société malgache a plus que jamais besoin de solidarité pour sortir de l'ornière où elle se trouve. Mais le moment choisi et la façon de mettre en œuvre l'idée est désastreuse : car demander aujourd'hui à la population d'aider une autre partie de la population, c'est demander à des pauvres d'aider d'autres pauvres ; c'est aussi souligner encore plus l'incapacité de ceux qui sont censés être à la barre du pays à soulager effectivement ceux qui se trouvent dans la peine. (...) D'autres parlementaires déclarent qu'il serait préférable que l'État ne fasse pas appel à la population à grands coups de médias, mais demande plutôt une contribution financière aux parlementaires eux-mêmes* ».

### **Betroka : les forces spéciales préparent un assaut après une localisation aérienne du refuge des dahalo.**

Une mission de reconnaissance aérienne effectuée par un avion léger Tétrax, mis à la disposition des éléments mixtes déployés dans cette zone, a permis de savoir que les bandits se terrent dans une forêt quasi-impénétrable. Les blanchiments y seraient effectués. Une épée de Damoclès est par ailleurs suspendue sur la tête des habitants d'une petite localité connue comme étant un lieu de transit des bandits de grand chemin. Un bouclage est mis en œuvre, l'assaut devrait être lancé incessamment. Les éléments des forces armées sur place ont reçu le renfort d'une cinquantaine de gendarmes d'élite. Le conseil des ministres a décidé l'acquisition de véhicules militaires, d'un hélicoptère gros porteur, l'utilisation de systèmes de localisation par satellite et l'installation de camps militaires dans des zones reculées et classées rouges. Selon d'autres sources militaires évoquées par *RFI*, il n'y aurait pas d'avion de reconnaissance Tétrax à Betroka et les forces spéciales seraient toujours dans une phase de reconnaissance du terrain. Toutes sources confondues, en revanche, les forces spéciales compteraient plusieurs centaines d'hommes, elles seraient armées de fusils mitrailleurs lourds, de mortier, de lance-roquettes type RPG7 avec des munitions antichars.

**Antsirabe : 5 dahalo, dont 3 femmes, interceptés avec des armes et des gris-gris.** Présumés être des éléments de Remenabila, ils étaient à bord d'un taxi-brousse en provenance de Toliara. Les gendarmes ont découvert dans leurs bagages un fusil de fabrication locale, un sabre, des fausses cartes d'identité, ainsi que des amulettes.

**21/09 - Rumeurs. Le site Tananews se risque à lancer des pistes concernant l'origine des armes en possession des dahalo.** Le silence de Didier Ratsiraka depuis son départ de la Grande Ile en décembre 2011, après un séjour éclair de 2 semaines, pose beaucoup de questions, écrit-il, sachant qu'une rumeur insistante fait de Remenabila un ancien de sa garde présidentielle. Les dahalo seraient équipés en SVD Dragunov, arme russe, dont la licence de fabrication a été accordée à la Chine, comme l'attestent des reportages réalisés à Betroka lorsqu'une patrouille est tombée dans une embuscade. C'est avant tout un fusil de sniper prévu pour contrer le M40. On a pu voir ces armes utilisées lors de la défense du palais présidentiel en mars 2009. Il serait donc tentant de faire la liaison avec les armes « *mises de côté* » lors de la débâcle de l'armée fidèle à l'Amiral en 2002 et les armes utilisées par les dahalo. D'anciens militaires connaîtraient les caches.

**22/09 - La force spéciale en action.** Les troupes se sont déjà déployées à partir de Betroka et seraient en train de prendre en tenaille les repères des dahalo. Elles auraient déjà capturé une vingtaine de dahalo. D'autres arrestations ont été opérées, notamment pour recel et transactions de « *rongony* » (cannabis). Un champ de plusieurs dizaines d'hectares de « *rongony* », entretenu par les dahalo, aurait été découvert dans le secteur où ils se sont réfugiés.

**24/09 - « Arrêtez de dénigrer et de critiquer les forces de l'ordre » déclare le général Richard Ravalomanana.** Il met le public en garde contre le risque de voir les forces de l'ordre, sans cesse dénigrées dans la presse, de se mettre en grève, comme le font d'autres fonctionnaires.

**24/09 - 34 chefs de quartier démissionnent en raison de l'insécurité dans le Sud.** Ne se sentant plus en sécurité, ces chefs de quartier de la région d'Ihorombe ont préféré abandonné leur poste. L'attaque des dahalo est de plus en plus fréquente et la contre-attaque des militaires est aussi quelquefois très violente. Leur lettre de démission a été adressée au chef de district. Le ministère de l'Intérieur a été informé.

**25/09 - Opération « force spéciale » : 11 dahalo abattus à Amboasary Atsimo, à 300 km de Betroka.** Des assauts simultanés contre leurs repaires ont été lancés dans deux localités réputées depuis près de 5 ans comme fiefs de dahalo et avérées comme telles par les renseignements recueillis. L'une des équipes était commandée par le colonel Lylison René en personne. Les dahalo ont été les premiers à engager les hostilités et sur les 70 dahalo qui s'y étaient réfugiés, les forces de l'ordre en auraient abattu 11, les autres ayant pris la fuite après environ une heure d'échanges de tirs. Les fouilles effectuées ont permis de prendre possession de nombreux passeports de zébus non encore remplis, de carte d'identité nationale vierges, de divers cachets, de nombreuses armes blanches ainsi que des fusils calibre 12 et un fusil d'assaut Kalachnikov. Dans le cadre de l'opération de pacification du Sud, 28 personnes ont été interpellées à ce jour.

**26/09 - 1<sup>er</sup> bilan de l'opération « Tandroka » menée depuis 2 semaines dans le Sud : 28 malfaiteurs arrêtés, dont 23 trafiquants de cannabis.** Denant Georgyel dit Rezoro, bras droit de Remenabila, qui a participé à l'assassinat de membres des forces de l'ordre, a été arrêté. Il a été placé en détention provisoire à Betroka. Mahafantatsy dit Rafatsy, ayant participé au vol de 1.200 zébus et assassiné 3 membres des forces de l'ordre, fait également partie des dahalo appréhendés. Iazifa Solakaro dit Mpizara, fournisseur de munitions et de vivres aux dahalo, a été arrêté par les éléments mixtes à Betroka ainsi que Razafiarijaona Francklin Doris qui a assassiné un chauffeur de taxi-brousse. 25 malfaiteurs ont été traduits en justice tandis que les 3 autres sont encore retenus pour les besoins de l'enquête. Le ministère des Forces armées se félicite de ces résultats qui ont pu être obtenus grâce au concours des villageois et des journalistes qui ont fourni des informations, mais également grâce à la synergie des actions menées par les différentes composantes des forces de l'ordre. Quelques hélicoptères et

avions «*Tétràs*» appuient les opérations menées au sol. Les forces de l'ordre tentent ainsi de soigner leur image après la série de revers et de critiques qu'elles ont subies et de rassurer l'opinion. Elles lancent en même temps un message en interne. L'annonce des arrestations et la remise entre les mains de la justice de plusieurs individus suspects semble constituer une réponse aux appréhensions d'une velléité de vengeance des forces armées après la mort de plusieurs des leurs dans les accrochages avec les dahalo. Il en est de même concernant les remarques sur la priorité à accorder aux actions militaires par rapport à l'opération judiciaire visant à démanteler les réseaux mafieux, même si pour l'instant le coup de filet ne touche pas les éventuels complices au sein de l'administration et porte essentiellement sur des détenteurs de drogue. Le ministère des Forces armées tient visiblement à minimiser le rôle du colonel Lylison présenté personnellement par Andry Rajoelina aux habitants de Betroka lors de sa visite sur place. « *La police va procéder aux contrôles des étrangers résidents à Madagascar, dans le but de vérifier si leurs activités à Madagascar sont normales ou s'ils sont derrière l'insécurité qui règne actuellement dans le pays* » a fait savoir le commissaire Alexandre Ranaivoson, responsable de la Communication auprès de la police nationale.

**27/09 - Mise au point de la gendarmerie sur le concept d'autodéfense.** Le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Randrianazary, a tenu à apporter quelques précisions quant aux événements liés à la sécurisation du pays, particulièrement après les actes d'autodéfense villageoise qui ont débouché sur la mort d'une centaine de dahalo. « *Certains font une mauvaise interprétation de nos propos et je tiens à préciser le fond de notre pensée. Lorsque nous soutenons que la sécurité des biens et des personnes relève de la responsabilité de tous, il n'est nullement question pour nous d'inciter la population à prendre les armes, encore moins à tirer ou tuer à vue* », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « *ce que nous voulons faire comprendre, c'est que chacun doit renforcer sa sécurité en prenant toutes les précautions nécessaires, dans son domaine et secteur d'activité* », mais aussi d'avertir les forces de l'ordre au plus vite.

### **Autres manifestations de l'insécurité**

**11/09 - L'insécurité adopte désormais de multiples visages et connaît, presque dans n'importe quelle région, une résurgence inquiétante, s'alarme le JdM.** Les assauts de bandits armés ne se comptent plus et la capitale n'est pas épargnée par cette recrudescence d'attaques violentes. Les grands axes voient la multiplication des embuscades meurtrières. « *Les bandits attaquent les domiciles, les lieux de travail, les fourgons, les banques, les lieux publics, les stations-service. Tout ce qui sent l'argent n'a pas d'odeur. Ces endroits sont braqués, même au grand jour, par des groupes armés, souvent cagoulés. (...) Autres faits majeurs qui traduisent l'insécurité, c'est la multiplication des actes de viols, le trafic d'enfants* », écrit Ma-Laza.

**19/09 - Le vol de cacao en hausse dans le Nord.** La production est compromise par le phénomène d'insécurité. Les planteurs se sentent menacés, les forces de l'ordre ne pouvant pas faire grand chose pour les vastes plantations, souvent localisées en pleine forêt. Les vols sont perpétrés surtout la nuit. Madagascar est réputé pour la qualité de son cacao exporté vers l'Europe et les Etats-Unis ou transformé localement.

**20/09 - La dégradation de la sécurité se confirme à Toamasina.** Un jeune français d'origine indo-pakistanaise s'est fait kidnapper en pleine journée. Des meurtres en série ont secoué la ville ces derniers temps dans divers endroits. Le banditisme est monté d'un cran depuis le début de la crise politique comme dans d'autres villes. Certains endroits sont totalement déconseillés aux visiteurs et il est risqué de sortir après la tombée de la nuit. Le jeune karana a été libéré au bout de sa 6ème nuit de captivité. 10 ravisseurs ont été arrêtés.

**24/09 - Une grève de 3 heures décidée par l'Association professionnelle des banques (APB) pour protester contre l'insécurité.** L'organisation fait part de la crainte des banquiers suite aux braquages qui se multiplient et font craindre la mise en danger des personnels et des clients. L'APB reproche le non aboutissement des enquêtes sur les braquages dont les établissements ont été victimes. Ni le ministère de tutelle, ni les responsables de la sécurité n'ont annoncé de mesure pour rassurer les opérateurs. Les forces de l'ordre reprochent aux banquiers une faille dans leur système de sécurité. La présence d'agents civils, de caméras de surveillance et d'alarmes ne leur semble pas suffisante. Pour *La Gazette*, ce mouvement confirmera aux yeux de l'extérieur qu'avec la multiplication des vols à mains armées et des kidnappings Madagascar n'est pas vraiment une terre d'accueil pour les hommes d'affaires et les touristes. Accessoirement, il peut faire douter les bailleurs de fond de l'opportunité d'aider la Grande Ile à sortir de la crise par l'organisation d'élections transparentes. Les attaques d'établissements ne sont malheureusement pas les seules manifestations de l'insécurité ambiante. Les comptes vidés à l'insu de leurs titulaires ne sont pas des cas isolés. Souvent ce sont des virements frauduleux, perpétrés par les employés mêmes des banques. Parfois, ce sont des vols purs et simples effectués par des tiers avec de fausses pièces d'identité. Mais quel que soit l'auteur des vols, les clients ont du mal à recouvrer leurs avoirs. Les banques devraient donc mettre de l'ordre en interne avant de dénoncer l'inaction des pouvoirs publics...

### **► Gouvernance, justice**

**01/09 - L'administration impuissante à maîtriser ses dépenses en carburant, qui ont explosé entre 2008 et 2011.** De 28 milliards Ar en 2008, sa consommation a atteint 67 milliards Ar. Un montant exorbitant et en constante croissance malgré la crise qui contraint à une politique budgétaire d'austérité. La hausse de ces dépenses ne trouve aucun justificatif, les services offerts aux populations ayant plutôt connu une régression durant la crise. Les bons d'essence sont manifestement délivrés sans réel contrôle et ils font l'objet de trafics à grande échelle, ainsi que de falsifications.

**06/09 - Police judiciaire: des enquêtes qui n'aboutissent jamais, déplore *La Gazette*.** Actes de banditisme, vols de bœufs, assassinats de hautes personnalités, trafics de pierres précieuses, d'or, de bois précieux, de tortues... Qui tire les ficelles ? Bon nombre de cas aboutissent devant la justice mais après l'incarcération des auteurs et complices, on n'est jamais informé des suites. Commanditaires, complices par fourniture d'armes, gros receleurs, sont généralement non identifiés. Toutes ces affaires exigent des complicités à différents niveaux et des réseaux bien organisés. Les simples suspects, souvent innocents, croupissent en prison à la place des commanditaires. On connaît aussi le cas de criminels déjà sous les verrous mais qui sont pris en flagrant délit dehors alors que leur évasion n'a jamais été signalée. Il est indéniable que tout ce climat d'impunité est pour beaucoup dans la recrudescence sans précédent de l'insécurité. La principale raison de l'impunité des bandits en col blanc est sans conteste la corruption, sans compter les interventions pressantes en provenance des plus hautes autorités de l'Etat...

**08/09 - Le procureur général Jacques Randrianasolo proteste contre la décision du pouvoir politique de suspendre l'exécution de verdicts définitifs portant sur des litiges fonciers.** Il se heurte ainsi de plein fouet au ministère de la Population et à deux commissions du CST (Défense et sécurité, Aménagement du territoire et gestion des propriétés foncières). Aucun dirigeant n'est en droit, a-t-il déclaré, de rendre caduque un jugement ou encore de faire obstacle à son application. Les deux commissions ont publié conjointement le 17 mai une décision interdisant formellement la démolition de maisons, les expropriations de terrains et de domiciles, ainsi que la séquestration de biens. Cette action du CST a été relayée par le ministère de la Population et des Affaires sociales qui, dans une déclaration publique, décrète vouloir «*préserver les malgaches victimes d'injustices sociales* ». Le conseil des ministres du 23 mai avait entériné ces dispositions. Le procureur général lance qu'il est étonnant que des tenants du pouvoir législatif, qui conçoivent les lois, prennent des mesures incitant la population à les bafouer.

**17/09 - Le non respect de la hiérarchie et de l'autorité de l'État sont les causes de la délinquance de l'État et de la recrudescence de l'insécurité,** estime Thierry Rakotonarivo, président du Synad (syndicat des administrateurs civils). L'autorité des fonctionnaires qui représentent l'Etat, notamment au niveau des districts, est contestée par les commissaires chefs de service de la Sécurité intérieure, par les chefs de commandement de la gendarmerie ou par les chefs de la police. Il n'y aurait plus aucun respect de l'unicité de commandement.

**19/09 - Appel solennel du Collectif des officiers généraux en retraite (COGER) :** « *L'heure est grave ! La situation qui prévaut actuellement interpelle tout un chacun* ». Le communiqué fait suite à plusieurs réunions des généraux consacrées à l'insécurité. Le COGER reconnaît que celle-ci atteint un niveau jamais égalé, en particulier dans le Sud. Leur constat est sans concession : « *La crise politique aiguë dans laquelle est plongé le peuple malgache depuis 2009 perdure. Corruption à grande échelle, abus de pouvoir de certains détenteurs de l'autorité publique, constituent la trame de la vie nationale* ». La population a perdu confiance envers l'Etat (administration, justice, forces de l'ordre). Il en appelle à des mesures d'urgence concernant la gouvernance. Il faut promouvoir et prioriser l'effectivité de l'Etat de droit sur la lutte contre la corruption à tous les niveaux et dans tous les domaines.

**20/09 - Dissension entre magistrats et militaires.** Le SMM tire la sonnette d'alarme. Un chef de corps a mal réagi à une décision du tribunal de première instance d'Ankazobe condamnant à l'incarcération deux de ses hommes. « *Le SMM (...) condamne toute forme de résistance avec violence aux décisions de la Justice d'où qu'elle vienne* », avertit Arnaud Marius Auguste, son président. Le SMM voit d'un mauvais œil la réaction du chef de corps responsable localement des éléments du Détachement autonome de sécurité (DAS). « *Il a réuni les fokonolona pour annoncer le retrait du DAS* », affirme-t-il. Il considère le geste de l'officier supérieur comme une forme de pression sur la justice. « *A priori, il voulait faire comprendre que l'opinion se retournerait contre les hommes de loi à la suite d'un éventuel départ des militaires* », soupçonne un magistrat. Arnaud Marius Auguste assure la « *solidarité des magistrats* » à leurs collègues « *face aux terreurs auxquelles ils font face* ». Il laisse même entendre qu'il y a eu des « *tentatives de négociations* » avant le déferrement du deuxième élément du DAS. Il profite de l'occasion pour lancer un avertissement afin que « *les événements de Toliara du 9 décembre 2011 et du 24 juillet ne se reproduisent pas* », à savoir le refus de certains membres des forces de l'ordre de se plier aux décisions judiciaires. Le SMM alerte Christine Razanamahasoa, ministre de la Justice, et le Conseil Supérieur de la magistrature (CSM) « *face au non-respect de la souveraineté de la Justice* ». Le général André Ndriarijaona, chef d'état-major général de l'Armée (Cemgam) tente de rassurer l'opinion : « *Il n'y aura pas de retrait des éléments du DAS* », soutient-il. Le Cemgam évoque « *plusieurs versions* » de l'affaire concernant le soupçon de pression exercée par le chef de corps sur les magistrats. Le palais de justice d'Ankazobe a été sécurisé et le tribunal

dessais du dossier. Le général Richard Ravalomanana a indiqué que les magistrats ont repris leurs fonctions à Ankazobe ainsi que les éléments du DAS. Il a aussi souligné qu'il n'a « *jamais été question que ces éléments du DAS viennent récupérer leur frère d'arme encore en détention préventive* ». « *Ces militaires ont été incarcérés sans ordre de poursuite. C'est-à-dire sans que leurs supérieurs aient été mis au courant, comme le stipule le Code de Justice du Service National* », déclare un colonel qui s'efforce de minimiser la portée de l'incident.

**22/09 - Foncier : la corruption mise à nu.** « *S'il n'y avait pas de contrôle de légalité, la plupart des responsables des guichets fonciers seraient actuellement en prison* », soutient le directeur du cabinet du vice-premier ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation. Il révèle que sur les 78.000 certificats fonciers délivrés jusque-là, nombreux sont ceux qui présentent des irrégularités. Le ministère admet que la plupart de ceux qui ont obtenu des certificats en violation de la réglementation ont eu recours à la corruption.

**23/09 - Le SeFaFi publie un communiqué sur « la nécessaire réforme des Forces armées »<sup>9</sup>.** Le 26 juin, l'armée malgache a célébré sa 52ème année d'existence. En cette période trouble où l'opinion publique s'interroge, une fois de plus, sur la probité et l'efficacité, voire même l'utilité, de forces armées censées travailler pour la Patrie, l'Observatoire de la vie publique estime qu'un bilan s'impose. L'utilité d'une armée mérite toujours discussion. A partir de 1972, l'armée a pris goût au pouvoir, jusqu'à devenir un acteur politique d'envergure. La corruption gangrène ses rangs, à l'instar de presque tous les grands corps de l'État. Or l'armée est censée être le protecteur du peuple, le garde-fou de la République. L'armée dans sa forme actuelle est désuète, budgétivore et source de problèmes constants. Il faut remettre les cartes à plat et conclure un nouveau pacte entre forces armées et population.

## ECONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT

### ► Conflits sociaux

**05/09 - Grève au port de Toamasina.** Les douaniers ont décidé d'observer une grève de 48 heures pour protester contre l'audition de collègues dans une affaire de vol, affirmant que ces derniers n'ont exécuté que les directives dictées par les instances hiérarchiques. 150 conteneurs sont sortis illégalement de ce port en une semaine. Les douaniers et la CCI dénoncent les irrégularités commises. Cinq douaniers dont 4 agents et un inspecteur des douanes font l'objet d'une enquête. En effet, sur 37 conteneurs contrôlés par des représentants de la CCI, 8 ont été constatés vides. Ils contenaient notamment des produits de première nécessité. Peu de temps auparavant, 17 conteneurs avaient également été découverts vides.

**08/09 - Le personnel des douanes de Toamasina a repris le travail après 3 jours de grève.** Les inquiétudes des douaniers concernant l'audition par les gendarmes de certains de leurs collègues sur une affaire de vol et de substitution de marchandises conteneurisées se seraient dissipées avec la venue sur place du staff de la direction des douanes. « *Les enquêtes sont terminées. Il n'y a, finalement, eu aucun incident qui devrait inquiéter les douaniers. Cette affaire devrait maintenant passer devant le Parquet, et tout tend à confirmer qu'il n'y a jamais eu de vol* », a déclaré Vola Razafindramiandra, directeur général. La plainte déposée par la CCI s'oriente désormais vers l'armateur et le fournisseur du propriétaire des 59 conteneurs dont le contenu était soit vide, soit non-conforme aux déclarations.

### Médecins et paramédicaux

**07/09 - Paramédicaux : « Journées mortes », les 10 et 11 septembre.** Après la tenue de leur congrès national, les membres du syndicat des paramédicaux vont observer deux « *journées mortes* », annonce le secrétaire général, Jean-Valérien Rakotonandrasana. Il a été décidé lors du congrès que le projet de démission collective reste d'actualité mais sa mise à exécution est différée, suite à une rencontre avec le ministre de la Fonction publique. Les paramédicaux vont prendre part à la concertation nationale des représentants des syndicats des agents de l'Etat et corps de fonctionnaires qu'organise le gouvernement.

### Enseignants du primaire et du secondaire public

**06/09 - Sempama : 5 enseignants grévistes jetés en prison, menacés et maltraités,** titre *Midi*. Une soixantaine d'enseignants de Mandritsara (région Sofia) ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir refusé de participer à l'organisation du CEPE. Sur ces 60 enseignants recherchés et arrêtés, 5 ont été jetés en prison et y auraient été

<sup>9</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p1.storage.canalblog.com/18/79/448497/79424063.pdf>

menacés et maltraités. Ils ont comparu à l'audience et ont obtenu une liberté provisoire. Le président national du Sempama indique qu'au moins 170 enseignants ont été mis à pied.

**23/09 - Pas de rentrée scolaire pour les enseignants FRAM :** l'association nationale des enseignants Fram (Anefra) annonce que les enseignants ne reprendront pas leurs activités pédagogiques lors de la rentrée scolaire, prévue le 8 octobre. Elle remet en cause le recrutement promis par le ministère de l'Education nationale.

## Universités

**06/09 - Revendication du Seces : les indemnités de recherche accordées.** « Suite aux multiples rencontres entre le ministère des Finances et du budget, le comité ad hoc et le syndicat des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (Seces) ainsi que la primature, l'un des décrets revendiqués par le Seces est accordé », indique un communiqué du ministère. Le montant de ces indemnités est de 800.000 Ar par tête. Un important acompte avait déjà été versé mais les universitaires attendaient le solde pour reprendre le travail. Le budget de fonctionnement de l'université n'est toujours pas disponible.

**12/09 - Les cours ont repris et l'année universitaire 2011-2012 a enfin commencé pour l'ensemble des départements de l'université d'Antananarivo.** Les étudiants qui ont repris les cours au mois de mai s'impatientent car ils ne perçoivent toujours pas leur bourse. « Nous nous acheminons vers l'achèvement de l'année universitaire, sans bourse ni équipements », s'inquiète un étudiant. Les associations d'étudiants s'insurgent contre la **quasi-inexistence du budget de fonctionnement et contre le silence qui entoure le paiement des bourses** et de l'allocation d'équipement, ils attendent le remboursement des 10.000 Ar sur les droits d'inscription de l'année précédente, promis par le ministère de l'Enseignement supérieur.

## ► Ressources minières, exploitations illicites, EITI, accaparement des terres

**01/09 - Sherritt / Ambatovy : rumeurs de « racket du régime », titre Tananews.** Le projet minier n'a toujours pas obtenu son permis d'exploitation qui doit lui être délivré suite à une décision gouvernementale du mois de juin. Officiellement, ce retard est dû à la nécessité de nouvelles études environnementales, décidées par le ministre des Finances et du Budget, Hery Rajaonarimampianina, qui, en plus des paramédicaux, des enseignants et de la Jirama, s'occupe désormais des Mines, court-circuitant Randriafeno Tolotrandry Ranto Daniela, la ministre en titre, issue de la mouvance Zafy, fait observer le site. Il se murmure que le régime, par l'intermédiaire de ses conseillers spéciaux Mamy Ratovomalala (ancien ministre des Mines et Hydrocarbures) et du franco-malgache Patrick Leloup, conseiller de la présidence, aurait demandé une participation d'une centaine de millions de dollars à la multinationale en vue de la participation du président de la Transition aux élections de 2013. Ce ne serait pas la première fois qu'Ambatovy subit un chantage. Les câbles diplomatiques de l'Ambassade américaine à Madagascar publiés sur *WikiLeaks* avaient déjà révélé le même type de manœuvre en 2009, toujours de la part de Patrick Leloup, avec l'appui de sociétés françaises. La *LOI* croit savoir que des démarches ont été entreprises par les lobbyistes de Sherritt auprès des autorités européennes. Ils ont accusé la Transition de vouloir spolier la compagnie canadienne pour combler un besoin urgent de liquidités. La délégation de l'UE à Madagascar a été également approchée.

**13/09 - Un projet d'arrêté autoriserait le démarrage de l'exploitation du projet Ambatovy.** En attendant la décision, Ambatovy a décidé de réduire les activités de ses contractants. En 2009, Andry Rajoelina avait annoncé son intention de réviser les contrats miniers, dont celui d'Ambatovy. Intention restée sans suite, avant qu'une fuite de gaz survenue en février 2012 ne relance le débat. Un incident qui tombait mal pour Ambatovy, qui attendait la délivrance de l'autorisation d'opérer de son usine de lixiviation. Le président de la HAT s'était alors interrogé sur la capacité des techniciens à évaluer les risques que représente cette usine. Un comité spécial avait été mis sur pied pour effectuer les évaluations nécessaires. Il avait émis un avis favorable, qui a déjà abouti à un projet d'octroi d'une autorisation d'opérer il y a quelques mois. Mais la décision tardant à être prise, Ambatovy a protesté et menacé de réduire les contrats de ses sous-traitants, mettant ainsi en jeu l'avenir de milliers d'emplois.

**14/09 - Ambatovy : « Le gouvernement a signé le permis. L'exploitation minière peut commencer »,** a déclaré la ministre des Mines, Daniella Rajo Randriafeno, avant de préciser que le permis serait valable 6 mois, période pendant laquelle un audit technique, environnemental et financier serait mené par un cabinet international. Sa validité est de 6 mois renouvelable en fonction des conclusions d'un audit récurrent. Ambatovy prévoit de payer quelque 3 milliards de dollars d'impôts, taxes et royalties au gouvernement sur la durée d'exploitation prévue de 30 ans, à condition que les prix du nickel et du cobalt se maintiennent. Dans un communiqué Ambatovy, déclare être « fière de son bilan en matière de conservation de la biodiversité, de gestion des ressources du sol, de l'air et de l'eau, et de protection de la santé de ses employés et de ses communautés partenaires. Ambatovy apporte également une assurance considérable pour la protection contre les risques éventuels d'incidents environnementaux ». Ambatovy et le gouvernement ont convenu, au vu des préoccupations émises par les populations et associations diverses, d'une garantie supplémentaire au titre de **caution environnementale d'une valeur de 50 millions de dollars**. Le fonds sera détenu en mains tierces par une institution financière indépendante afin d'assurer une totale

transparence et l'obligation de rendre compte. Cela mettra les principes d'Ambatovy en conformité avec les principes de la Société financière internationale. La société décide d'augmenter ses dépenses de développement social. Elle investira un montant supplémentaire de 25 millions de dollars au cours des deux prochaines années sur de nouveaux projets sociaux et d'infrastructure. Ambatovy déterminera les priorités d'investissement en partenariat avec le gouvernement et les autorités régionales.

**18/08 - Ambatovy accusé de destruction des cultures.** « Selon nos estimations, 1.000 tonnes de riz et 40 tonnes de miel sont perdues par an dans un rayon de 30 km autour de l'usine », déclare à l'AFP Jean-Louis Bérard, secrétaire de l'association de paysans et d'apiculteurs FMMT, qui se bat depuis 4 ans contre la pollution d'Ambatovy. Le FMMT se plaint de l'utilisation de pesticides toxiques que l'entreprise répand pour chasser les moustiques. Deux d'entre eux seraient à l'origine de la mort de centaines de ruches et des graves dégâts aux cultures aux alentours de l'usine.

**25/09 - Le protocole secret de Sherritt.** L'arrêté autorisant la mise en opération du projet minier, adopté le 12 septembre, se double d'un protocole financier tenu secret, paraphé par le ministre des Finances, Hery Rajaonarimampianina. Ni les autres ministres, ni les ambassades étrangères n'ont pu en prendre connaissance, Sherritt et l'entourage de TGV refusant de divulguer son contenu, affirme la *LOI*. Il contiendrait un double engagement de Sherritt : l'émission auprès d'une banque locale d'une garantie de 50 millions de dollars contre les risques environnementaux et l'engagement à financer 25 millions de dollars sur 2 ans de projets sociaux dans la région d'Ambatovy. Ce second point sera une manne électorale pour Andry Rajoelina et ses partisans, estime la *LOI*, car ce sont eux qui mèneront les négociations avec Sherritt pour définir ces projets. Le premier ministre et la ministre des Mines ont été tenus à l'écart de l'élaboration de l'arrêté accordant à Sherritt l'autorisation d'opérer et du protocole financier. Par contre, deux acteurs ont joué un rôle en coulisses : le cabinet américain Alex Stewart et le businessman proche de TGV, Mamy Ravatomanga. Alex Stewart, qui a travaillé en Guinée lorsque Mahmoud Thiam, un ami de TGV, était ministre des Mines, a présenté une offre de service au gouvernement en vue d'effectuer un audit du projet. Sans appel d'offres, il lui a été attribué un contrat pour « un audit international » afin de « vérifier les conformités technique, financière et environnementale du projet », comme prévu dans l'arrêté du 12 septembre. L'offre de services est présentée en anglais sur 8 pages, dont 3 entièrement consacrées à lister les gouvernements africains et latino-américains pour lesquels ce cabinet conseil a déjà travaillé. Le document s'engage à aider les autorités à déterminer si le montant de l'investissement estimé par Sherritt « est raisonnable ». Le cabinet se fait fort d'évaluer en 90 jours le volume des minéraux à produire, le coût de l'opération et les provisions pour la conservation de l'environnement. Pourtant, les consultants d'Alex Stewart étaient partis sur une idée fautive. En débarquant à Antananarivo, ils pensaient avoir seulement à rééquilibrer en faveur de l'Etat le contrat spécifique qui l'aurait lié à Sherritt. Or, ce contrat n'existe pas, le projet d'Ambatovy s'inscrivant dans la loi malgache sur les grands investissements.

**01/09 - Une Malgache arrêtée à l'aéroport d'Ivato avec 5,3 kg d'or en lingot.** Elle s'apprêtait à rejoindre Nairobi via les Comores à bord du vol de la compagnie nationale. Malgré les mesures prises par les autorités, le trafic d'or se poursuit, avec la complicité des agents de service de l'aéroport. Cette nouvelle prise rejoindra la trentaine de kilos d'or saisi cette année à Ivato dans des situations similaires. Une trentaine d'agents d'Air Madagascar ont été licenciés depuis 1 an, selon le directeur de la compagnie. Leur complicité a été avérée concernant des malversations, dont des vols de marchandises à bord et des tentatives de faire expédier des bagages contenant de l'or. Ce succès de la douane et de la PAF ne représente-t-il pas que la face émergée de l'iceberg, bien d'autres opérations réussissant à la barbe et sous le nez de ces services ? Seul un couac dans la filière permet à chaque fois aux services de contrôle de déceler la tentative, observe le *JdM*.

**11/09 - Corridor Ambositra-Vondrozo : la ruée vers l'or a détruit 75 ha de forêts protégées.** Trois sites font actuellement l'objet d'une recrudescence de l'exploitation illicite, causant des dégâts considérables. La majeure partie des exploitants sont issus des communes environnantes. Les communautés de base et l'équipe de l'Alliance Voahary Gasy de Fianarantsoa n'arrivent plus à maîtriser le problème face à la pression et aux menaces des exploitants. Une opération d'expulsion a été organisée par les autorités régionales durant 10 jours mais le retour des exploitants est à craindre. Le problème réside sur la pauvreté des populations, leur ignorance des lois sur le foncier et les ressources minières, ainsi que la mauvaise gestion de ces ressources.

**13/09 - La ministre des Mines, Daniella Randriafeno, fait progressivement rentrer l'or dans le circuit légal de production et d'exportation.** L'enjeu porte sur une quantité annuelle de 5 tonnes. Pour parvenir à ses fins, la ministre a fait agréer 4 nouveaux comptoirs privés, en plus de celui déjà existant de la société publique Kraoma et de 3 autres comptoirs. Depuis le début de l'année l'administration a enregistré une production de 150 kg. Un record. Depuis 2002, la production d'or officiellement déclarée ne dépassait pas 10 kg/an sauf en 2008 où elle avait atteint 50 kg. D'ici à fin 2012, la ministre souhaite que la production formelle atteigne 600 kg, ce qui représenterait une redevance de 456.000 dollars. Depuis fin juin, c'est la Banque Centrale qui commercialise le métal jaune. Parallèlement la ministre des Mines et sa collègue de la Justice, Christine Razanamahasoa, luttent contre la contrebande d'or, notamment en direction des Comores.

**27/09 - Le projet d'ordonnance sur l'or est bouclé. Il doit donner à la Banque centrale le monopole des exportations.** L'application de cette mesure nécessite une retouche du code minier. Dans le contexte actuel, avec entre autres l'absence de parlement, il faudra promulguer cette nouvelle loi par ordonnance. En attendant, les exportations d'or sont suspendues. L'assainissement intérieur se poursuit, mais la filière, interdite d'exportation, est asphyxiée. L'élan de formalisation enregistré durant les 3 premiers mois de l'année est freiné, entraînant la prolifération des trafics illicites. Ceux qui disposent de stocks cherchent tous les moyens pour exporter.

**19/09 - La ministre des Mines, Daniella Randriafeno, menacée par son propre parti de limogeage.** Insubordination, abus de biens publics, suspicions de corruption, désorganisation du ministère qui gère les richesses minières... Les griefs portés à l'endroit de la ministre sont tellement graves et nombreux que le parti TGV réclame sa tête. Le 20 juillet, elle a été empêchée au dernier moment de partir en Chine sur invitation de la société chinoise Mainland dont la licence était suspendue. Elle a tenté ensuite de se rendre en Australie sans ordre de mission alors que le régime était en pleine négociation avec Sherritt sur la caution environnementale, avant délivrance de l'autorisation d'exploitation. Andry Rajoelina lui avait donné ordre de s'occuper de ce dossier. Un porte-parole du parti se dit confiant en la décision que le président de la Transition prendra. « *Il est très attentif aux ressources du pays, principalement les richesses minières. Il ne peut pas accepter de telles choses* », affirme-t-il.

**14/09 - Bouclage du rapport de l'EITI.** Le calendrier mentionne la finalisation du rapport pour le 21 septembre. L'adhésion de la société Holcim est devenue obligatoire au dernier moment. L'étude de matérialité a établi que ce producteur de ciment basé près d'Antsirabe avait atteint le montant minimum, appelé « *seuil de matérialité* ». Le nombre de sociétés concernées s'établit donc à 10. Outre la chinoise Wisco, dont l'adhésion a nécessité la sortie d'un arrêté ministériel par le ministère des Mines, les 9 autres ont volontairement effectué leur engagement. Les autorités comptent demander une levée de la suspension de Madagascar lors de la réunion des administrateurs d'EITI international, à Lusaka, en octobre. La qualité de ce rapport de réconciliation en cours de rédaction constituera leur principal argument pour y parvenir et obtenir la conformité. La Grande Ile avait déposé sa candidature pour devenir un pays conforme en 2008, avant que la crise de 2009 n'ait entraîné la mise en veilleuse du projet.

**25/09 - EITI : le rapport de réconciliation 2012 a été présenté<sup>10</sup>.** Le bilan porte sur l'année 2010. Un rapport d'autoévaluation sur son contenu et son élaboration devra maintenant être rédigé avant que le pays ne dépose une demande de levée de la suspension de sa candidature auprès d'EITI internationale. Son conseil d'administration se réunira en Zambie le 25 octobre et l'examen du dossier Madagascar figurera certainement à son ordre du jour. « *Nous avons respecté scrupuleusement les exigences de l'EITI internationale et je pense que ce rapport est vraiment de qualité. L'optimisme est permis pour la levée de la suspension de la candidature de Madagascar ou, au moins, pour éviter la radiation* », déclare Daniella Randriafeno, ministre des Mines.

**24/09 - Des ressortissants chinois qui ne parlent ni malgache, ni français, ni anglais, ont été surpris avec leur interprète par les gardes forestiers en flagrant délit de sondage pétrolier dans la réserve naturelle de l'Isalo.** Ils n'étaient en possession d'aucun document les autorisant à se livrer à ces recherches. Les médias sont sceptiques sur l'issue de l'enquête diligentée par les autorités locales. *Radio Antsiva* par exemple craint que tôt ou tard ces ressortissants chinois se voient autorisés à poursuivre leur mission. Les populations locales demandent plus de transparence au ministère des Mines sur les autorisations accordées aux sociétés minières. La station va jusqu'à établir un lien entre le « *phénomène Remenabila* » et la présence dans cette partie sud de l'île d'une société appartenant à un ressortissant thaïlandais qui dispose de grands moyens et qui s'intéresse à l'uranium.

**La Gazette publie le nom de cet opérateur thaïlandais suspecté d'être à l'origine de manœuvres de déstabilisation destinée à accaparer les richesses minières du Sud :** il s'agirait de Premchai Karnasuta, riche ingénieur des mines, classé l'an passé 32<sup>ème</sup> fortune de Thaïlande. Il serait à la tête du groupe Italian-Thai Development Corporation Limited (ITD) qui possède l'une des plus importantes entreprises de construction en Asie. Formé aux Etats-Unis, il serait à la tête de 55 sociétés en Thaïlande. Son nom a été évoqué pour la première fois lors des réunions tenues au CST dans le cadre de la recherche de solutions à l'insécurité dans le Sud. Le personnage est cité comme l'un des grands titulaires de permis miniers à Madagascar (10.000 km<sup>2</sup>). On rapporte que son groupe serait derrière le projet PAMA (Pan African Mining Atomics) qui s'intéresse à l'exploitation d'uranium à Maromby, site proche d'Esira, principal foyer de tension. Il serait doté d'une infrastructure conséquente dont un aéroport privé. Il exploiterait aussi le mica, la citrine, le cristal et le charbon de la Sakoa. Le quotidien n'exclut pas l'intervention d'un groupe d'investisseurs étrangers à ses côtés. Certains vont même jusqu'à soupçonner Marc Ravalomanana d'être associé à ces projets. Les concessions de Premchai Karnasuta ont été accordées en 2008, sous le précédent régime. Le régime actuel aurait pu parachever les négociations entamées sous Marc Ravalomanana.

<sup>10</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p7.storage.canalblog.com/79/94/448497/79509842.pdf>

**26/09 - Daniella Randriafeno, ministre des Mines, annonce la révision du code minier.** « *Nous devons le faire, non pas dans la précipitation mais en tenant compte de la tendance internationale* », annonce-elle. Une vingtaine de techniciens malgaches ont pu bénéficier de formations en Australie grâce au partenariat avec le gouvernement australien. Des bourses d'études sont encore disponibles. Dans le cadre de cette réforme les compagnies Wisco, QMM et le Projet Ambatovy feront l'objet d'un audit international sur les aspects environnementaux, sociaux, financiers et techniques, annonce la ministre.

**03/09 - Madagascar parmi les victimes de l'accaparement des terres.** Selon une étude réalisée conjointement par la FAO, l'Institut international pour l'Environnement et le Développement (IIED) et le Fonds international de Développement agricole (FIDA), Madagascar fait partie des 5 pays africains les plus touchés par l'accaparement de terres agricoles. Les autres sont le Ghana, l'Ethiopie, le Mali et le Soudan et, selon l'étude, ces 5 pays totalisent près de 2,5 millions d'ha cédés à des investisseurs étrangers. Pour la Grande Ile, le projet de location de 1,3 million d'hectares à l'entreprise sud coréenne Daewoo a, pour rappel, fait partie des griefs invoqués contre Marc Ravalomanana, qui ont contribué à sa chute.

**11/09 - Accaparement de terres : conflit dans la région Itasy.** Début août, un conflit foncier qui avait déjà défrayé la chronique l'année dernière, a repris sur un domaine du district d'Arivonimamo (région Itasy), exploité par la société Bionexx pour la culture d'artémisia destinée à l'industrie pharmaceutique européenne. Sans préavis, les forces de l'ordre ont expulsé 6.000 familles de leurs terrains de cultures de 200 ha que la société tenait à récupérer pour étendre ses plantations. Face aux méthodes musclées des forces de l'ordre, les paysans se sont rebellés. 15 d'entre eux ont été interpellés et 5 mis sous mandat de dépôt pour « *violence et voie de fait* ». Le procès s'est tenu avec une rapidité exceptionnelle. 3 agriculteurs ont été acquittés, 12 condamnés à 6 mois avec sursis, les 5 autres ont été libérés après 17 jours d'incarcération. Les familles cultivaient du riz et du manioc sur ces terres depuis plus de 30 ans. Le collectif Tany a pris leur défense et publié un communiqué<sup>11</sup>.

**20/09 - Encore du flou sur l'exploitation des terres rares malgaches, pour l'ancienne sénatrice Naika Eliane.** Les médias internationaux ainsi que quelques quotidiens malagasy ont relayé depuis avril 2012 des bribes d'informations sur un gisement de terres rares dont dispose Madagascar dans la péninsule d'Ampasindava au Nord-Ouest de la Grande Ile. Le groupe allemand Tantalus Rare Earths aurait signé une lettre d'intention pour l'accès exclusif du français Rhodia aux sites couvrant 300 km<sup>2</sup> d'Ampasindava où se trouvent plusieurs villages et une forêt primaire de 20 km<sup>2</sup>. A ce jour, personne ne dispose d'informations fiables sur l'accord qui aurait été signé entre le gouvernement et ces groupes étrangers. Est-on en train de nous cacher un gros contrat minier ? Il s'agit, en effet d'un approvisionnement estimé à 15.000 tonnes par an pour une valeur de 500 millions de dollars. Selon certaines études, le gisement peut contenir jusqu'à 130 millions de tonnes d'argile latéritique de laquelle on peut extraire des oxydes de terres rares. D'où l'attrait de ce gisement pour de ces deux groupes européens qui ambitionnent de concurrencer la production chinoise, leader en la matière. L'Etat malgache a-t-il déjà donné l'exclusivité de l'exploitation du site à ce projet ? Si oui, pourquoi le peuple n'en est pas informé ? Les dirigeants sont-ils en train de brader en catimini ces richesses à des étrangers ? La feuille de route n'autorise pas le pouvoir de transition à signer au nom du peuple malgache, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'accords à long terme, rappelle-t-elle.

**26/09 - Ampanihy : les trafics de tortues continuent.** Deux trafiquants ont été arrêtés en possession de 272 jeunes tortues radiées. « *Selon les résultats de nos enquêtes sur le terrain, le trafic illégal touche chaque semaine 1.000 tortues radiées du plateau Mahafaly. Ce braconnage ravitaille la consommation locale de viande de tortues et alimente le commerce illicite à l'échelle internationale* », selon un communiqué de WWF Madagascar.

## ► Trafics de bois précieux

**04/09 - Des opérateurs appellent à l'annulation de l'interdiction d'exportation de bois de rose à l'approche de la conclusion d'un accord entre le WWF et la Chine** pour l'arrêt des importations illégales en provenance de Madagascar. L'interdiction pourrait en effet provoquer une hausse du prix du bois de rose au marché noir. Le cours peut passer des 25 dollars par kg à 40 dollars. Le stock de bois de rose s'élèverait actuellement à 55.000 rondins. Pour l'association Voahary Gasy (AVG), le risque est réel. Pour prévenir cette flambée des prix, il est urgent de mettre en place la traçabilité des marchandises suivant la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Pour le moment, le bois de rose de Madagascar est inscrit à l'annexe III de la CITES, en attendant son inscription à l'annexe II pour que tous contribuent à sa protection tout en exploitant ce bois précieux<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> Cf. Blog Justmad - <http://p2.storage.canalblog.com/26/00/448497/79084708.pdf>

<sup>12</sup> L'Annexe II est la liste des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé. Le commerce international des spécimens des espèces inscrites à l'Annexe II peut être autorisé et doit dans ce cas être couvert par un permis d'exportation ou un certificat de réexportation. L'Annexe III est la liste des espèces inscrites à la demande d'une Partie qui en régleme déjà le commerce et qui a besoin de la coopération des autres Parties pour en Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

**13/09 - 4 bateaux chargés de bois de rose ont quitté le pays.** Le chargement s'est effectué au large de Ma-roantsetra sous la supervision d'un asiatique qui est probablement l'acheteur de la cargaison, révèlent des environnementalistes. Tout se serait déroulé en présence des forces de l'ordre qui semblaient avoir eu pour mission de protéger l'opération. *La Gazette* s'interroge une nouvelle fois sur l'implication de personnalités qui gravitent autour du pouvoir. Le premier ministre, qui assure l'intérim du ministère de l'Environnement et des forêts, n'a pas réagi. Le quotidien met également en cause la communauté internationale qui n'agit pas efficacement pour lutter contre ces trafics transnationaux.

**15/09 - Procès de l'exportation de 6 conteneurs de bois rose, découverts à Maurice en 2011 : le véritable auteur a effacé toute trace.** Mis en détention préventive depuis fin juin 2011, 9 prévenus dont le directeur d'un grand groupe, un membre du Congrès, un douanier, 4 transitaires, un vérificateur des importations de Gasynet et un gérant de société de transit semblent avoir agi dans l'ombre d'un fantôme. Le dernier prévenu est décédé pendant son incarcération. Les 8 prévenus ne possèdent pas de preuve solide pour identifier le commanditaire. L'affaire a été mise en délibéré.

**17/09 - La force mixte en difficulté pour raisons budgétaires.** Le risque de corruption n'a jamais été aussi élevé dans la Sava. Les éléments de la force mixte envoyés pour contrôler l'exploitation du bois de rose sont livrés à eux-mêmes, depuis plus de 5 mois : leurs indemnités n'ont pas été payées. Ils fonctionnent avec leur salaire mensuel. Leur mission ne devait durer que 26 jours, ils sont sur place depuis près de 16 mois. Nombre d'entre eux sont endettés car ils envoient de l'argent à leur famille et ils doivent emprunter pour se nourrir et se loger. Les autorités sont informées de la situation mais rien n'a encore été fait pour y remédier. En attendant, le rôle de la force mixte se limite à garder les bois de rose saisis, elle ne peut pas effectuer de contrôles à l'intérieur des réserves naturelles et ses effectifs se sont amenuisés au fil du temps. Ils ne sont plus qu'une trentaine, soumis à la pression de plus en plus forte des opérateurs en relation avec les acheteurs chinois.

**18/09 - Omer Beriziky dénonce et condamne la résurgence des déplacements de bois de rose.** Le premier ministre dément qu'il y ait eu récemment de nouvelles exportations mais il concède qu'il y a bien eu des mouvements de stocks saisis. Il condamne les comités régionaux de surveillance et de contrôle d'Analanjirifo et de Ma-roantsetra pour l'octroi d'autorisations de déplacements de stocks répertoriés au bénéfice de leurs « *propriétaires* » et des propriétaires des navires qui les transportaient. Il condamne également certaines autorités de la région Analanjirifo, notamment les officiers de police judiciaire pour leur passivité complice et promet des sanctions. Un nouveau comité de pilotage associant les partenaires techniques et financiers est chargé d'assainir la filière avec pour objectif le stock zéro. Sa première tâche est de poursuivre les saisies, de procéder au comptage physique et au marquage. Il doit également rechercher avec les partenaires la manière de préparer l'appel d'offre international dans la transparence. Il doit enfin ouvrir un compte spécial où seront versés les produits de la vente de ces bois précieux.

**19/09 - Selon RFI, l'un des hommes accusé à mots couverts par le premier ministre, et mis en cause par plusieurs sources proches du dossier, est Saina Michel, chef de région Analanjirifo.** Joint par la station, il déclare « *ne pas comprendre* » ces accusations. Il a bien autorisé le déplacement de 1.810 rondins mais sur une distance de 900 mètres, à cause d'un conflit entre le propriétaire des bois de rose et le celui du terrain, sur lequel ils étaient entreposés. Saina Michel affirme avoir prévenu le ministère de l'Environnement et le premier ministre de ce déplacement, effectué sous contrôle des gendarmes, procès-verbaux à l'appui. Pour l'affaire des 4 bateaux en partance pour la Chine, il demande des preuves. Il explique que les stocks déclarés dans le district d'où viendraient les bois de rose ne pourraient suffire à remplir 4 navires entiers.

**20/09 - Exportations frauduleuses de bois de rose : le directeur général des Douanes, Vola Razafindramiandra, dément catégoriquement.** Selon lui, les accusations portées n'ont aucun fondement et l'individu qui les a proférées devra répondre de ses actes. L'affaire serait entre les mains du Bianco. Il dénonce le lynchage médiatique dont son administration ferait l'objet. Pour *Ma-Laza*, la personne visée est Victor Hong, proche de Zafy Albert.

**21/09 - Des rondins saisis à Andranolava.** La brigade forestière de cette localité située au Centre-Est de la région Boeny a intercepté plusieurs dizaines de rondins de bois de rose. Ces bois de rose étaient dissimulés sous différentes marchandises.

Force est d'admettre que ce commerce illégal et inéquitable se poursuit. **Pour mémoire, la partie chinoise touche 25 fois plus que la partie malgache et 357 fois plus que les villageois de la forêt...** En Chine, premier pays importateur de bois de rose de Madagascar, le prix d'un meuble varie de quelques milliers à près d'un million de dollars, rappelle le *JdM*. En 2009, environ 36.700 tonnes de bois précieux ont été exportées dans 1.187 conteneurs à destination quasi-exclusive de la Chine, pour un prix de vente estimé à 220 millions de dollars. Ces exportations ont généré 20,5 millions de dollars de recettes douanières. La fraude pour l'ensemble de la filière est éva-

---

empêcher l'exploitation illégale ou non durable. Le commerce international des spécimens des espèces inscrites à cette annexe n'est autorisé que sur présentation des permis ou certificats appropriés.

luée à 4,6 millions de dollars, tandis que le montant des devises non rapatriées pourrait s'élever à 52 millions de dollars.

**22/09 - Le verdict sur l'exportation illicite de bois de rose à Maurice en juin 2011 a été rendu. 4 des 9 accusés, placés en détention préventive depuis cette date ont été condamnés mais l'identité des personnalités influentes propriétaires de cette cargaison de 6 conteneurs reste inconnue.** Pris dans un enchevêtrement de versions et de plaidoiries, le tribunal n'est pas parvenu à faire la lumière sur ce trafic international. Le directeur d'un grand groupe a écopé de 5 ans de prison pour avoir été en relation avec des transitaires qui ont déclaré à la douane les 6 conteneurs. Un transitaire qui a expédié les conteneurs plombés au port de Toamasina, après régularisation des procédures douanières, a été condamné à 2 ans de réclusion. La Cour a prononcé la même sentence à l'endroit d'un technicien des douanes avec qui il était en relation. Pour 3 accusés, arrêtés par le Bianco à Toamasina, le verdict annonce la fin d'un calvaire carcéral. Un transitaire soupçonné d'avoir négocié auprès d'une compagnie de transport maritime l'envoi en Chine de la cargaison a été condamné à 2 ans de prison avec sursis. Par ailleurs, un vérificateur des importations de Gasynet a été acquitté au bénéfice du doute après près d'un an d'incarcération. Un autre transitaire, acquitté purement et simplement, l'avait accusé de lui avoir remis le dossier d'exportation. Un inspecteur des douanes est le deuxième accusé à avoir été acquitté au bénéfice du doute.

**27/09 - Six conteneurs chargés de bois de rose bloqués au port de Chiwan à Guangdong en Chine.** Un premier lot de 3 conteneurs a été expédié le 14 août du port d'Antsiranana. À l'origine, ils devaient contenir des pierres industrielles. Ils ont été bloqués par la douane chinoise le 15 septembre. Un second lot expédié d'Antsiranana le 21 août a été bloqué le 23 septembre. Les autorités malgaches ont demandé le rapatriement de ces cargaisons sur la base d'une ordonnance du tribunal. Une mainlevée de ce blocage a été obtenue par le propriétaire de la cargaison, pour laisser acheminer les marchandises jusqu'à leur destination finale. Le propriétaire est un Malgache, tout comme le détenteur de l'agrément d'exportation. Il n'a pas été identifié.

## ► Situation économique, coopération, accords commerciaux, environnement, divers

### Situation économique

**01/09 - Entreprises franches : les conséquences de la crise.** L'Observatoire pour le Développement national des Ressources humaines au niveau de l'Enseignement supérieur (ODRES) de l'université d'Antananarivo publie une étude sur la situation des entreprises franches de confection depuis le début de la crise de 2009, réalisée avec le concours du Groupement des Entreprises franches et Partenaires (GEFP). Durant deux décennies, jusqu'en 2009, l'industrie de confection de la Grande Ile a connu une véritable prospérité. Madagascar était devenu le 2ème plus gros exportateur de vêtements de l'Afrique subsaharienne après Maurice. En 2008, 75 % des exportations portaient sur des produits textiles. Entre 2009 et 2010, le taux est tombé à 44,5 % et la valeur des exportations de vêtements en 2010 (311,3 millions de dollars) a été réduite de moitié par rapport à 2008. La crise politique a infligé des dommages importants à l'industrie de la confection, avec notamment la suspension de l'AGOA, qui a provoqué la perte de 30.000 emplois. En 2009, les entreprises franches occupaient 133.000 travailleurs, dont plus de 80 % dans le secteur textile. La valeur ajoutée produite par le secteur de la confection a chuté de 13,5 % en rythme annuel entre 2009 et 2011, réduisant sa contribution au PIB à 4,06 % contre 5,4 % pour la période précédente, soit une baisse de 25 %. Les machinistes et les petites mains dont les salaires sont les plus bas du secteur, ont vu leur revenu réel baisser de plus de 9 % en 2010, en raison de la réduction des heures supplémentaires et des jours de travail. Cette baisse très importante a eu des effets désastreux sur le pouvoir d'achat des employés concernés. Au niveau national, la baisse du PIB par habitant a été de 4,8 % entre 2008 et 2010. La suspension de l'AGOA a été responsable de 61,3 % des fermetures d'entreprises en 2010 et de 65,9 % des emplois perdus dans l'industrie de confection cette même année. Elle a entraîné une baisse de 74 % des exportations à destination des USA. Nombre d'entreprises du secteur ont néanmoins pu survivre en essayant de trouver des débouchés en Europe. Tous secteurs confondus, 228.000 emplois ont été perdus au cours du seul 1er semestre 2009, selon le PNUD. 11 % des ménages affirment avoir subi l'impact du chômage technique, dont 1/3 dans les entreprises franches. A noter par ailleurs que la part des industries textiles locales sur les marchés locaux est de plus en plus réduite depuis l'affluence des produits chinois et des vêtements de second choix à Madagascar. Selon une étude réalisée par l'« *African Clothing & Footwear Research Network* » et le Centre de Recherche et de Développement (CERED) de l'université d'Antananarivo, 15 % seulement des besoins locaux en tissus sont assurés par la société Cotona, l'une des grandes entreprises textiles de l'île. Pour les tissus synthétiques, la dépendance par rapport aux produits importés est de 100 %. La difficulté des industries locales réside surtout dans l'approvisionnement en matières premières. En effet, il faut compter en moyenne 30 jours pour faire venir du tissu importé et 37 jours pour les fils à tisser. Les investisseurs dans la filière commencent à s'intéresser aux pays africains, Madagascar figurant d'après les spécialistes parmi les pays à fort potentiel, avec la Tanzanie et Maurice.

### Coopération et accords commerciaux

**04/09 - APE intérimaire (APEi) : demande de report des abaissements tarifaires.** Madagascar devrait procéder à l'abaissement tarifaire début 2013 dans le cadre de l'APEi avec l'UE. Cet accord, signé en 2007, accordait aux pays partenaires un moratoire de 5 ans pour se préparer. La ministre du Commerce, Olga Ramalason, a affirmé que Madagascar n'est pas encore prêt. « *Nous envisageons de faire une demande de report de l'application de cet abaissement. Une baisse des recettes douanières devrait être compensée par d'autres recettes. Cela se prépare. Mais à cause de la crise, nous n'avons pas pu profiter de la période moratoire. Un abaissement tarifaire pourrait nuire à notre économie* », a-t-elle expliqué. Le secteur privé soutient cette demande qui sera examinée par le Comité de mise en œuvre de l'APEi à Bruxelles le 19 octobre. Pendant ce temps, les négociations sur l'APE complet continuent pour inclure trois autres thèmes restants, notamment le commerce, les services et l'agriculture.

**28/09 - L'Europe ouvre le robinet pour le social. L'UE annonce l'imminence du déblocage des 100 millions d'euros, issus du 10ème Fed,** pour cette période de Transition. Le secteur social sera le principal bénéficiaire de ce financement avec 22 millions d'euros pour l'éducation de base et 22 autres millions pour la santé. L'UNICEF sera son partenaire dans l'utilisation des fonds et la réalisation des projets sélectionnés par l'organisation. Ces projets sociaux seront concentrés dans 5 régions pilotes. L'ordonnancement sera assuré directement par la commission européenne, afin de ne pas avoir à traiter avec un régime qui n'a pas signé d'accorde partenariat. Un ordonnateur national n'est envisagé qu'après les élections. 34 autres millions d'euros seront alloués au développement rural. Le Sud sera la principale zone cible. 10 millions d'euros seront destinés au renforcement de capacité de la société civile. 22 millions d'euros seront consacrés à la réalisation des OMD.

**28/09 - Lutte antiacridienne : près de 9 millions de dollars sont nécessaires pour atteindre le taux de rémission en 2014.** 1,7 million de dollars est indispensable sur le court terme et 8 millions seront à trouver pour la période 2013-2014. Face à l'insuffisance du budget alloué au niveau du ministère, une réunion avec les partenaires techniques et financiers, dont la BAD, la FAO, le responsable du développement rural de l'UE et le FIDA a été organisée. Les premières aides sont attendues dès le mois d'octobre après une suspension suite à un constat de mauvaise gestion pendant les 2 dernières années. Un audit interne a confirmée que les actions sur terrain étaient insuffisantes.

### **Environnement, divers**

**01/09 - 85 % des ressources forestières de Madagascar ont disparu en raison de la déforestation et l'exploitation abusive des forêts.** Les conséquences néfastes de la dégradation de l'environnement se manifestent par de nombreux signes tels le réchauffement climatique et le passage fréquent et brutal des cyclones. Le Sud est en voie de désertification. L'association belge « *Graine de vie* » œuvre depuis 2009 pour sensibiliser la population à préserver ses richesses naturelles forestières en lui apprenant à planter des arbres et à lutter contre la déforestation. Elle a entamé un vaste programme de restauration de la forêt dans la région Sava. Pour ce faire, elle a dû effectuer une entente avec la population locale par l'intermédiaire de la signature d'un *dina*. L'association a déjà planté 400.000 arbres dans cette région, dont 83 % sont des plantes endémiques comme le palissandre et le bois de rose. Le système de surveillance satellitaire financé par les USA prouve que Madagascar connaît en ce moment ses plus importants brûlis de forêts depuis 10 ans. La Grande Ile a été classée parmi les trois pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde.

**27/09 - ONG Vakanala (perles de forêt) : « Plus que 100 ans pour profiter des forêts malgaches ».** « *Au rythme destructeur actuel, dans 120 ans, les forêts malgaches disparaîtront théoriquement en totalité ; mais avec l'utilisation actuelle et la croissance démographique, ça sera sûrement moins, on va dire 100 ans* » affirme Jérôme Lebeau, coordinateur exécutif. Il réagissait à la diffusion par la NASA de l'image envoyée par le « *Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer (MODIS)* » installé à bord du satellite Aqua, qui a acquis une image de la localisation des feux de brousse à Madagascar. Une photo impressionnante qui révèle la gravité de la situation. Si l'on tient compte de la pression qui s'exerce sur les forêts restantes, « *en fait le chiffre le plus réaliste (...) serait plutôt de 50 ans de durée de vie* ». L'ONG existe depuis 2009 et œuvre pour la conservation de la biodiversité et le développement rural. Elle est très engagée dans les opérations de reboisement. Un programme dénommé Fire Information for Resource Management System (FIRMS) permet aux ONG impliquées dans la gestion des ressources à travers le monde de recueillir des informations sur les feux. Le FIRMS intègre la télédétection et des systèmes d'information géographique avec le MODIS pour donner accès aux informations sur la localisation des emplacements des feux et les superficies brûlées.

**04/09 - Les délestages continuent de faire rage dans plusieurs localités du pays, engendrant colère et frustrations.** Les populations qui en font les frais n'hésitent plus à s'en prendre aux employés de la Jirama. Une centaine d'individus se sont rués sur les bureaux de la Jirama de Farafangana pour manifester leur mécontentement. Les délestages dans cette localité durent 6 heures par jour depuis de longs mois. Les bureaux ont été saccagés. Le personnel vit dans la crainte d'agression de la part de la population. Des menaces de mort leur ont été adressées. La population réclame l'ouverture d'une enquête sur la gestion de la société.

**20/09 - le Programme holistique de conservation des forêts (PHCF), créé par la fondation GoodPlanet avec le partenariat du WWF et le soutien d'Air France, affiche des résultats positifs sur les 500.000 ha.** Ce projet, mené dans le cadre du programme Action carbone, a pour but de réduire la déforestation et la dégradation des forêts, aider au développement social, protéger la biodiversité et faire avancer les connaissances sur le carbone forestier. Les objectifs fixés initialement ont été dépassés, avec, entre autres, près de 26.000 ménages sensibilisés à des alternatives durables à la culture sur brûlis, 30.000 hectares de paysages forestiers dégradés restaurés, plus de 1.000 hectares reboisés ainsi que 19 millions de tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> qui devraient être évitées sur les 20 années à venir. Le PHCF a débuté en octobre 2008. Pour GoodPlanet comme pour ses partenaires, il n'est plus question aujourd'hui de protéger les forêts (et, par conséquent, le climat) sans protéger les hommes et les femmes dont la vie en dépend. Les parties prenantes du projet ambitionnent d'étendre ce projet à d'autres régions de la Grande Ile.

**27/09 - L'acidification des océans menace dangereusement la sécurité alimentaire à Madagascar et aux Comores.** Dans nombre de pays insulaires et en développement, la sécurité alimentaire serait directement menacée par l'acidification des océans, qui s'accélère gravement sous l'effet de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Les Comores et Madagascar, membres de la COI, seraient parmi les plus touchés. C'est ce qui ressort d'un rapport rendu public en septembre 2012 par l'ONG Oceania basée aux Etats-Unis. La baisse de rendement de la pêche est déjà un fait bien établi.

---

Sources : L'Express de Madagascar [**site inaccessible jusqu'au 07/09**], Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Vérité (Madagascar) [**site inaccessible**], La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Madonline, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, L'Observateur, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 30/09/2012, 1 euro = 2846 Ariary (cours pondéré)